

Faire taire les armes en Afrique Le plaidoyer de l'Algérie

PAGE 3



Sous la présidence algérienne, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA appelle à renforcer l'action face aux conflits, au terrorisme et au trafic d'armes.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

Une Mexicaine qui porte
le nom Argelia

PAGE 15



CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Stabilité en Libye
et au Sahel

Berlin mise sur Alger

PAGE 3



Foncier agricole
Près de 5 000
demandes de cession

PAGE 7



Rapatriement des devises
**LES EXPORTATEURS
DOS AU MUR**

PAGE 6

Succession de Petkovic
**La FAF peine
toujours à trancher**

PAGE 13



LANCEMENT OFFICIEL DU FORAGE DU BLOC KAFRA AU NIGER

Le partenariat stratégique accéléré

PAGE 2



Cette opération constitue une nouvelle étape dans la concrétisation de la vision stratégique portée par les deux pays.

● **Projet pétrolier Kafra Sud-Est 1 :**
Sonatrach consolide sa présence africaine et internationale

Elle fustige certains dirigeants, les médias et le RN Ségolène Royal défend le rapprochement franco-algérien

PAGE 4

Lancement officiel du forage du bloc Kafra au Niger Partenariat stratégique renforcé

Cette opération constitue une nouvelle étape dans la concrétisation de la vision stratégique portée par les deux pays.

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, était, jeudi, au Niger, pour superviser le lancement officiel des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, situé dans le champ de Kafra, à proximité de la frontière algérienne.

Coprésident avec son homologue nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, la cérémonie de lancement des travaux, Sifi Ghrieb a rappelé que cette nouvelle étape intervient deux mois et dix jours après l'inauguration de la centrale électrique de Niamey. Le Premier ministre a particulièrement mis en avant la mobilisation de l'appareil de forage ENF-13, d'une capacité de 2 000 chevaux, et son acheminement depuis l'Algérie jusqu'au site de Kafra. Cette opération a constitué, a-t-il relevé, un «défi logistique majeur» et une importante prouesse technique, nécessitant la mise en place d'un environnement administratif, logistique et sécuritaire adapté. Il a salué les efforts des responsables, experts, ingénieurs et techniciens ayant contribué à la réalisation de cette phase, malgré les contraintes du terrain, les conditions naturelles difficiles et les défis logistiques. Le Premier ministre a souligné que le lancement du forage de Kafra Sud-Est 1 constitue une nouvelle étape dans la concrétisation du partenariat stratégique algéro-nigérien. Les résultats attendus de cette opération devraient, selon lui, «ouvrir de nouvelles perspectives», notamment en permettant au Niger de valoriser davantage ses res-



sources naturelles et de renforcer sa production nationale d'hydrocarbures.

UN SITE À PORTÉE STRATÉGIQUE

Ce projet d'envergure et prometteur, le premier du genre réalisé par une entreprise algérienne dans le nord du Niger, est le fruit d'un partenariat stratégique auquel les dirigeants des deux pays accordent une importance particulière à sa concrétisation sur le terrain. Le bloc pétrolier de Kafra, dont les réserves sont estimées à 260 millions de barils, fait l'objet d'un contrat de partage de production entre la filiale Sipex de Sonatrach et les autorités nigériennes depuis 2015, renouvelé en 2022. Celui-ci couvre notamment les activités de recherche et

d'exploration, de développement et de production, ainsi que les services de forage, le raffinage, la pétrochimie, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers. La coopération prévoit également des volets consacrés à la formation, au transfert de technologies et au renforcement des capacités. Selon Sifi Ghrieb, l'ambition de l'Algérie ne se limite pas à la réalisation des différentes phases du projet Kafra. Elle vise à construire un partenariat industriel intégré, durable et mutuellement bénéfique. Il a estimé que la présence dans cette zone à proximité de la frontière algérienne, traduit une vision commune visant à faire des espaces frontaliers de véritables pôles de coopération et de déve-

loppement partagé, tout en contribuant au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel. Ces territoires doivent également constituer des piliers du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel, a-t-il ajouté.

UN PARTENARIAT MULTIDIMENSIONNEL

Pour le Premier ministre, cette coopération dans le secteur des hydrocarbures constitue l'un des piliers de l'approche algérienne visant à construire un partenariat énergétique africain, au service du développement durable et de l'intégration continentale. Au-delà de l'énergie, Alger et Niamey poursuivent leur coopération dans plusieurs secteurs prioritaires, notamment les infrastructures, la santé, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la numérisation, le commerce, les transports et les finances. Cette dynamique trouve également son prolongement dans le projet de gazoduc transsaharien, qui est entré, selon Sifi Ghrieb, de «manière effective dans les phases de mise en œuvre», en tant que projet stratégique et «maillon essentiel du processus d'intégration africaine». Le Premier ministre a estimé que l'accélération de la réalisation des projets traduit le passage «de la phase des intentions et des accords à celle de la concrétisation effective» sur le terrain. Elle témoigne également, selon lui, de la volonté des dirigeants des deux pays d'assurer un suivi direct et rigoureux de la coopération bilatérale.

S. Smati

PROJET PÉTROLIER KAFRA SUD-EST 1

Sonatrach consolide sa présence africaine et internationale

Le groupe Sonatrach entend, à travers le mégaprojet pétrolier Kafra Sud-Est 1, situé à proximité de la frontière algéro-nigérienne, consolider sa présence africaine, régionale et internationale, dans le cadre d'une stratégie d'expansion ambitieuse reposant sur un important plan d'investissement. Dans une déclaration à la presse, en marge des préparatifs de la cérémonie officielle de lancement des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, situé à 85 km de la frontière algérienne, le PDG de l'Entreprise nationale de forage (Enafor), Brahim Hammoudi, a affirmé que la priorité de cette filiale du groupe Sonatrach pour la prochaine étape est de «consacrer sa présence au Niger dans le cadre d'une vision de coopération durable», tout en veillant à réunir «les conditions de sécurité, de qualité et de performance, ainsi qu'à assurer la protection des personnes, des équipements et de l'environnement». Il a rappelé, à cet égard, que le 2 juin dernier, Enafor et la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep) avaient signé un mémorandum d'entente portant sur l'étude de la possibilité de création d'une joint-venture spécialisée dans le domaine du forage.

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE FORAGE

Cette initiative devrait contribuer, à l'avenir, au développement des capacités de forage au Niger, au renforcement des compétences locales et à la valorisa-



tion de l'expertise d'Enafor dans ce domaine, a-t-il expliqué. Il a également souligné que la priorité de l'entreprise était de mener à bien le projet Kafra et de réaliser une opération de forage répondant aux exigences techniques et opérationnelles convenues avec le partenaire nigérien. Hammoudi a, en outre, mis en avant l'importance du projet sur les plans technique et opérationnel, saluant la confiance accordée par Sonatrach International Production and Exploration Corporation (Sipex) à Enafor pour la réalisation de cette opération, considérant cette confiance comme «une reconnaissance de notre expertise et de notre capacité à mener ce type d'opérations dans un environnement international». Dans le cadre du projet Kafra Sud-Est 1, l'entreprise

Enafor intervient en qualité d'entrepreneur principal, chargée de coordonner les différents moyens et intervenants indispensables à la réalisation de l'opération de forage.

LES FILIALES DU GROUPE MOBILISÉES

L'entreprise a également mobilisé nombre des filiales du groupe Sonatrach, notamment l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP) en matière des services aux puits, ainsi que l'Entreprise nationale de géophysique (ENG) pour les services relevant de son domaine d'expertise, a ajouté le responsable. Cette mobilisation permet de regrouper différentes compétences et expertises relevant du groupe Sonatrach autour d'un même projet et d'offrir aux partenaires

une capacité opérationnelle intégrée, a-t-il indiqué, relevant que la préparation de cette opération dans un «délai court» est le fruit d'un travail collectif et d'une coordination complémentaire, exigeant une grande mobilisation des équipes aux niveaux technique, logistique et organisationnel, outre une coordination étroite entre Enafor, Sipex et différents structures du groupe Sonatrach participant au projet.

NOUVEAU DÉFI

De son côté, le directeur de Sipex (filiale du Niger), Rabah Bouchak, a affirmé que cet important projet est la concrétisation de la stratégie de Sonatrach visant à se développer au niveau africain et à renforcer la coopération avec les pays frères et amis dans le domaine énergétique, le qualifiant de «nouveau défi» pour le groupe Sonatrach qui vient s'ajouter à d'autres investissements ayant été réalisés dans les pays voisins, à l'instar de la Libye où plusieurs puits pétroliers ont été explorés. Soulignant que la stratégie de la société pour les deux prochaines années consistera en le lancement de quatre puits d'exploration dans le Nord du Niger, dont le site de Kafra, le même responsable a mis en avant l'importance économique de ce projet, au regard des résultats des études préliminaires menées par la société dans la région, parallèlement à l'opération de forage, lesquelles font apparaître d'importantes potentialités et réserves exploitables.

Stabilité en Libye et au Sahel BERLIN MISE SUR ALGER

Libye, Sahel, sécurité, gaz et hydrogène vert : les dossiers se multiplient entre l'Algérie et l'Allemagne.

L'Allemagne entend renforcer sa coopération avec l'Algérie sur les principaux dossiers régionaux, notamment en Libye et au Sahel. L'ambassadeur allemand à Alger, Georg Felsheim, a souligné l'importance du dialogue entre les deux pays, fondé, selon lui, sur une «confiance mutuelle» et une convergence de vues sur le rôle du multilatéralisme et des Nations unies dans le règlement des crises. Intervenant mercredi dernier dans l'émission «Riwaq de la diplomatie», diffusée par la troisième chaîne de la Télévision algérienne, le diplomate a notamment évoqué les échanges consacrés à la Libye lors de la récente visite du président Abdelmadjid Tebboune à Berlin.

LA LIBYE, DOSSIER CENTRAL
Selon Georg Felsheim, la situation en Libye a occupé une place importante dans les discussions entre responsables algériens et allemands. Le dossier a également été abordé lors des échanges entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays. Berlin voit dans l'Algérie un interlocuteur régional important, notamment en raison de sa proximité avec la Libye, de ses contacts avec les différentes parties libyennes et de son expérience diplomatique. Alger participe, par ailleurs, au processus de Berlin consacré à la recherche d'une solution politique au conflit libyen, après avoir pris part à la première conférence de Berlin en janvier 2020. L'Algérie défend une meilleure coordination entre les initiatives internationales et le processus politique conduit sous l'égide des Nations unies. Elle rejette



également toute évolution susceptible de faire de la Libye un terrain de confrontation entre puissances étrangères ou acteurs régionaux. Pour l'ambassadeur allemand, le dialogue avec Alger permet à Berlin de mieux appréhender les dynamiques politiques et sécuritaires qui traversent l'Afrique du Nord et le Sahel.

UNE COOPÉRATION SÉCURITAIRE TOURNÉE VERS LE SAHEL
La sécurité constitue également un axe majeur du partenariat entre les deux pays. La coopération comprend notamment des formations conjointes, des échanges d'experts, des visites réciproques et différents mécanismes de

concertation. Elle porte sur plusieurs enjeux : lutte contre la criminalité transfrontalière, contrôle des frontières, sécurité publique, lutte contre la migration irrégulière et contre le terrorisme. Berlin soutient également le développement d'Afripol, destiné à renforcer la coopération entre les services de police africains. Georg Felsheim a qualifié l'Algérie d'«acteur majeur de la paix et de la sécurité» au Sahel. Il a notamment salué le rapprochement engagé entre Alger et Bamako ainsi que le renforcement des échanges entre l'Algérie et les autres pays de la région. Le diplomate a aussi mis en avant le rôle de l'Algérie dans l'accompagnement des pays sahéliens, notamment dans

les domaines de l'énergie et des infrastructures.

L'ÉNERGIE AU CŒUR DU PARTENARIAT ÉCONOMIQUE
La coopération énergétique demeure un pilier des relations algéro-allemandes. L'Algérie est considérée par Berlin comme un fournisseur fiable de gaz pour l'Europe, mais les deux pays cherchent désormais à élargir leur partenariat aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert. Georg Felsheim a notamment évoqué le projet de «corridor Sud de l'hydrogène vert», auquel participent l'Algérie, l'Allemagne et trois autres pays. Le projet bénéficie du soutien de la GIZ et de la KfW, en collaboration avec plusieurs entreprises allemandes, dont Siemens Energy. La coopération porte également sur la réduction des émissions de méthane et la lutte contre le changement climatique. L'Allemagne accompagne, par ailleurs, l'Algérie dans la préparation de ses engagements en matière de réduction des émissions de CO₂ dans le cadre de l'accord de Paris. Le rapprochement algéro-allemand connaît une nouvelle dynamique, marquée par la signature de 31 accords et mémorandums d'entente, notamment dans l'énergie, l'automobile et la santé. Au-delà de l'économie, Berlin considère, désormais, Alger comme un partenaire stratégique en Afrique du Nord et au Sahel, en raison de son poids diplomatique et de son rôle dans les dossiers de la Libye, du Sahel, de la sécurité et de l'énergie.

Smail Rouh

FAIRE TAIRE LES ARMES EN AFRIQUE Le plaidoyer de l'Algérie

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, sous la présidence de l'Algérie, a consacré une réunion à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route de l'organisation continentale visant à «faire taire les armes» en Afrique. Les discussions ont porté sur les progrès réalisés, mais aussi sur les nombreux obstacles qui continuent de compromettre la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent. Dans son intervention d'ouverture, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, l'ambassadeur Mohamed Khaled, a souligné la portée «stratégique» de cette réunion. Il a rappelé que l'initiative «Faire taire les armes» constitue une priorité majeure de l'Union africaine et s'inscrit parmi les projets phares de l'Agenda 2063. Pour le diplomate algérien, l'enjeu ne consiste plus seulement à dresser un bilan de la mise en œuvre de la feuille de route, mais à donner un nouvel élan à l'initiative à travers des décisions concrètes et une accélération de l'action sur le terrain. Face à la persistance des conflits et des crises sécuritaires, malgré les mécanismes et programmes mis en place par l'Union africaine, l'Algérie plaide pour un changement d'approche. Il s'agit, désormais, selon son représentant, de passer «des engagements à des actions efficaces et immédiates». Mohamed Khaled a ainsi appelé à une évaluation sans complaisance des progrès réalisés, à l'identification des obstacles, à la mise en œuvre de la feuille de route et à l'adoption de recommandations opérationnelles. Il a notamment insisté sur la nécessité de faire de



l'objectif de «faire taire les armes», une priorité permanente, estimant qu'il «doit être un objectif quotidien et non un agenda reporté à 2030».

LES CONFLITS ET LES NOUVELLES MENACES
La réunion a été marquée par plusieurs interventions de haut niveau, notamment celles de Mohamed Ibn Chambas, haut représentant de l'Union africaine pour l'initiative «Faire taire les armes», de Liberata Mulamula, envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que d'un représentant du Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine. Le CPS a salué les efforts engagés dans le cadre de l'Agenda «Faire taire les armes»,

notamment en matière de diplomatie préventive, d'alerte précoce, de coopération régionale et de consolidation de la paix. Il a également souligné l'importance d'une participation accrue des femmes, des jeunes et de la société civile dans les processus de prévention et de résolution des conflits. Mais les défis restent considérables. Le Conseil a exprimé sa préoccupation face à la persistance des conflits, du terrorisme, de l'extrémisme violent et du trafic illicite d'armes. Il a également mis en garde contre l'émergence de nouvelles menaces liées au cyberspace et à l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, le CPS a appelé à réduire le fossé entre l'alerte précoce et l'action précoce, tout en renforçant la diplomatie préventive et les mécanismes de média-

tion. Il a également insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de consolider la bonne gouvernance, l'État de droit et les institutions démocratiques.

VERS UN PLAN D'ACTION POUR 2026-2030
Le Conseil s'est félicité du renforcement de la coopération entre l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, en vue d'élaborer un plan d'action commun pour 2026-2030. Les États membres sont appelés à intégrer les objectifs de la feuille de route dans leurs politiques nationales, à renforcer le suivi des progrès et à accélérer la mise en œuvre de plans d'action nationaux. Le financement demeure un enjeu central. Le CPS a plaidé pour des ressources africaines durables, prévisibles et suffisantes, ainsi que pour le renforcement des partenariats avec les institutions financières, le secteur privé et les partenaires internationaux. Les communautés économiques régionales et mécanismes régionaux sont également invités à intensifier la lutte contre la prolifération et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre, tout en renforçant la coordination politique. À travers ces engagements, l'Union africaine entend accélérer la mise en œuvre de l'Agenda «Faire taire les armes». Pour l'Algérie, qui présidait les travaux, l'enjeu est désormais de traduire les engagements politiques en actions concrètes afin de faire progressivement de cet objectif une réalité sur le terrain.

R. N.

ELLE FUSTIGE CERTAINS DIRIGEANTS, LES MÉDIAS ET LE RN

Ségolène Royal défend le rapprochement avec Alger

Tout juste élue à la tête de l'Association France-Algérie en janvier dernier, Ségolène Royal ne mesure pas néanmoins la charge et la responsabilité qui lui incombent à l'aune d'une grave crise diplomatique entre les deux pays.

« **L**a crise est profonde. L'Association France-Algérie est venue me chercher en connaissant ma liberté de parole et la solidité de mes convictions », affirmait l'intéressée au journal le Monde. La nouvelle dirigeante de l'AFA fait le constat que « certains crimes de la colonisation, certaines blessures, n'ont pas été nommés, ni réparés, ni excusés. Elles doivent l'être par la France comme l'ont fait d'autres pays ». Aujourd'hui encore, six mois sont passés et le constat reste le même. Dans la foulée, l'ancienne ministre a critiqué les partisans d'une ligne dure face à Alger, regrettant que « nos dirigeants et certains médias inspirés par le RN [...] continuent d'insulter l'Algérie », a-t-elle publié sur la plateforme X. L'ancienne ministre va plus loin en prenant la défense des tenants de l'apaisement avec l'Algérie, ciblant leurs détracteurs dans un contexte diplomatique fortement tendu depuis l'été 2024. Elle a également déploré que les partisans d'une approche pacifiée, dont elle fait partie, soient « stupidement » accusés d'être des « victimes d'ingérence », qualifiant cette posture d'incohérente. Mme Royal ironise sur les accusations d'ingérence : « L'Algérie fait-elle de l'ingérence au Vatican ? Et donc de l'ingérence en Italie, en Allemagne, en Espagne, et même aux États-Unis ? ». Selon elle, ces pays ne s'embarrassent pas de telles considérations, soulignant qu'ils « viennent de doubler leurs échanges » avec l'Algérie et sont aujourd'hui « trop contents



de prendre la place des entreprises françaises ». Alors que l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne consolident leurs partenariats énergétiques avec l'Algérie, Ségolène Royal monte au créneau.

« C'EST AFFLIGEANT ! »

L'ancienne ministre dénonce la « spéculation » sur les prix de l'énergie en France, pointant du doigt un décalage stratégique avec ses voisins européens. Face aux tensions sur le marché de l'énergie, la candidate à la primaire socialiste pour la présidentielle de 2027 est montée au créneau. Fusti-

geant le décalage entre la stratégie française et celle de ses voisins, Ségolène Royal s'est indignée : « Scandaleux cette spéculation sur le prix de l'énergie. Et pendant ce temps, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne signent des contrats

d'approvisionnement en gaz en Algérie pendant que la France subit la spéculation mondialisée. On doit s'entendre avec tous nos voisins, l'Algérie comme avec tous les pays méditerranéens pour construire un avenir commun, au lieu de les diviser pour régner, dans une pulsion néocoloniale toxique d'un autre âge », écrit-elle. C'est

« affligeant ! », a conclu la présidente de l'association France-Algérie, une structure qui s'était illustrée en contribuant au dégel des relations diplomatiques entre Paris et Alger au terme d'une grave crise de près de deux ans. Ségolène Royal n'est pas à sa première diatribe contre les tenants des affaires de son pays. En février dernier, l'ancienne candidate à la présidentielle fustigeait le pouvoir en place. Invitée sur TF1, de retour d'un voyage en Algérie, elle a déploré que la France ne soit pas présente en Algérie, décrivant un pays qui « a énormément évolué ». Plaidant pour l'apaisement entre les deux capitales, Royal a déploré une situation qu'elle juge ubuesque. « Tous les pays s'entendent avec l'Algérie, et pas la France ? Alors que c'est nous qui avons l'histoire commune la plus douloureuse mais aussi la plus imprégnante. Nous avons la Méditerranée en patrimoine commun », rappelle-t-elle. « L'Algérie a énormément évolué et beaucoup de responsables français, parce qu'ils exploitent politiquement cette fracture, ne veulent pas comprendre que c'est un pays qui investit et exporte », poursuit-elle. « Tous les pays sont là pour investir dans ce pays, sauf la France. C'est quand même extravagant (...). Nous devons cette réconciliation aux jeunes générations, qui sont des deux côtés » de la Méditerranée, a plaidé Ségolène Royal, qui met en garde : « Un jour, il sera trop tard pour la France pour nouer des partenariats parce que les places seront prises ».

H. Adryen

KHALIDA BOUFEDECHE AU DATA CENTER DE L'APN

Cap sur la transformation numérique

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a visité, jeudi, le data center de l'Assemblée, où elle a reçu des explications détaillées sur ses composantes et ses équipements, ainsi que sur ses mécanismes de fonctionnement et son rôle dans la sécurisation, le traitement et le stockage des données numériques de l'APN, indique un communiqué de cette institution. Au terme de cette visite, Mme Boufedech a présidé une réunion « consacrée à la présentation et à

l'examen de l'état d'avancement du dossier de la numérisation à l'APN », affirmant sa « volonté de réunir les meilleures conditions permettant aux députés d'accomplir leurs missions législatives et de contrôle ». Mme Boufedech a souligné qu'elle accordait « une attention particulière à la modernisation de la gestion et à la numérisation du travail de l'Assemblée, conformément au processus de réforme et de modernisation que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'emploie à concrétiser, visant à généraliser la numérisation, renforcer la transparence et la gouvernance et contribuer ainsi à améliorer la performance et à renforcer l'efficacité des services, dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique en Algérie-Vision 2030 ». Dans ce cadre, elle a précisé que l'objectif était de « parvenir à une véritable transformation numérique dans le mode de gestion, de réflexion et de travail, en s'appuyant sur une information précise, des systèmes interconnectés et la sim-

plification des procédures », permettant ainsi « une prise de décision fondée sur l'exactitude et la fiabilité des données ». A cette occasion, un exposé détaillé a également été présenté sur « l'état d'avancement des projets de numérisation », portant notamment sur la situation actuelle du système numérique, les projets réalisés et ceux en cours de mise en œuvre, ainsi que les besoins recensés et les perspectives de leur développement. A l'issue de cet exposé, la présidente de l'APN a insisté sur

« la nécessité de poursuivre les efforts de numérisation et de développer les méthodes de travail », appelant à « poursuivre le développement du système numérique de l'Assemblée, qui a connu un développement remarquable ces derniers temps, et à le renforcer en fonction des besoins des différentes structures et services, tout en accompagnant le processus de transformation numérique que connaissent les institutions de l'Etat », précise le même communiqué.

STOCKAGE DU SAFRAN

Un dispositif innovant mis au point

Un dispositif innovant de stockage du safran a été mis au point par le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE), qui ambitionne de l'adapter, dans un proche avenir, à d'autres cultures, a-t-on appris du Centre qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce dispositif, dont le prototype vient d'être conçu, intervient sur une étape déterminante de la chaîne de production : la conservation des bulbes de safran,

une épice à forte valeur commerciale, et dont « une mauvaise maîtrise peut entraîner des pertes liées à la germination prématurée et à la dégradation du matériel végétal ».

Il s'agit d'un système capable d'assurer à la fois la conservation du matériel végétal et l'amélioration de la qualité du produit final, ont indiqué à l'APS les concepteurs du projet Mouna Hecini et Meftah Tablaoui. Le prototype, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de recherche afin de promouvoir la

culture du safran en Algérie, associe une chambre froide à température contrôlée, permettant de maintenir les bulbes entre 5 et 8 degrés C avec une humidité régulée, et un système de déshydratation destiné au séchage des stigmates du safran dans des conditions favorables à la préservation de leurs propriétés organoleptiques. La culture du safran en Algérie est en passe de s'ériger en filière agricole structurée, bénéficiant d'un cadre organisé qui se met en place autour d'importants efforts de

recherche et surtout d'une stratégie nationale lancée en 2025 pour le développement de l'« or rouge ». Limitée auparavant à des initiatives personnelles, via de petites exploitations familiales, la culture de cette épice très valorisée commercialement (un kilo de safran peut atteindre jusqu'à 10.000 dollars pour les variétés premium), s'inscrit, désormais, dans une dynamique organisée qui donne déjà des résultats plus qu'encourageants enregistrés dans de nombreuses wilayas du pays.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MAINTENANCE DU RÉSEAU ROUTIER

Les instructions de Djellaoui

Le ministre a ordonné de parachever les travaux en cours au niveau du réseau routier et autoroutier, tout en intensifiant les opérations d'entretien périodique et en veillant à renforcer la disponibilité opérationnelle des engins d'intervention et des centres de matériel afin de garantir la rapidité et l'efficacité des interventions.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée au suivi et à l'évaluation de l'avancement des travaux de diagnostic sur le réseau routier à travers le territoire national, dans ses différentes sections, notamment celles qui n'ont pas encore été incluses dans les opérations d'évaluation technique. La réunion a notamment porté sur les tronçons routiers qui n'ont pas encore fait l'objet d'une expertise technique, ainsi que sur les opérations de maintenance en cours au niveau du réseau routier et autoroutier. Lors de cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et de représentants de l'Algérienne des autoroutes (ADA), un



exposé détaillé sur l'état du réseau de routes nationales, de chemins de wilaya et d'autoroutes a été présenté, comprenant un diagnostic technique, notamment pour les tronçons et les ouvrages d'art nécessitant une intervention. L'exposé a également porté sur l'état d'avancement des opérations d'expertise technique réalisées au niveau de plusieurs tronçons et ouvrages, ainsi que les résultats obtenus, permettant de déterminer la nature des dysfonctionnements enregistrés et les priorités à prendre en charge, ajoute la même source. Après avoir suivi les exposés présentés, le ministre a donné des instructions pour entamer les expertises techniques relatives au reste

des tronçons classés comme points noirs en procédant par priorité, à commencer par les tronçons routiers dégradés, afin d'identifier les causes de la dégradation et de proposer les solutions techniques appropriées. Le ministre a appelé à poursuivre la prise en charge des tronçons classés comme points noirs, à assurer le suivi périodique des différents ouvrages d'art et à prendre les mesures nécessaires pour garantir leur viabilité. Concernant la maintenance, le ministre a ordonné de parachever les travaux en cours au niveau du réseau routier et autoroutier, tout en intensifiant les opérations d'entretien périodique et en veillant à renforcer la disponibilité opé-

rationnelle des engins d'intervention et des centres de matériel, afin de garantir la rapidité et l'efficacité des interventions. Djellaoui a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de parachever les opérations d'expertise dans les meilleurs délais et de mettre en œuvre les recommandations qui en découlent, avec la prise en charge immédiate des tronçons et des ouvrages d'art nécessitant une intervention. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état du réseau routier national et des routes à travers les différentes wilayas. Elle intervient également dans le prolongement des orientations issues de la réunion tenue le 4 août dernier avec les directeurs des travaux publics des wilayas.

R. N.

LÉGALISATION DES DOCUMENTS ÉDUCATIFS PAR LE SYSTÈME APOSTILLE

L'opération débute demain

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de confier la légalisation, par le système de l'Apostille, des relevés de notes et des attestations du baccalauréat destinés à être utilisés à l'étranger, aux directions de l'éducation à travers le territoire national, à compter de demain dimanche prochain, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. «Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public et de la réduction des délais de traitement des dossiers et afin d'épargner aux citoyens les désagréments liés aux déplacements vers le siège de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger, le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des citoyennes et des citoyens souhaitant faire légaliser les relevés de notes et les attestations du baccalauréat destinés à être utilisés à l'étranger par le système de l'Apostille, via le site électronique dédié apostille.gov.dz, qu'il a été décidé de confier la légalisation de ces deux documents aux directions de l'éducation à partir de dimanche 16 août 2026», précise la même source. A cet effet, le ministère invite «les citoyennes et les citoyens ayant déjà formulé des demandes de légalisation auprès de l'ONEC et dont les dossiers n'ont pas encore été traités, à effectuer le transfert de leurs demandes vers la direction de l'éducation de leur wilaya de résidence, en accédant au même site électronique ayant servi à l'inscription initiale pour modifier la demande ou en soumettre une nouvelle adressée à la direction de l'éducation de la wilaya de résidence». Cette mesure «vise à rapprocher l'administration des citoyens, à leur épargner les déplacements et à garantir un traitement diligent des dossiers», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-OMS

Le programme budgétaire de coopération signé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït-Messaoudene, a signé, jeudi, au siège du ministère, avec le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phaniel Habimana, le programme budgétaire de coopération entre l'Algérie et l'agence onusienne pour la période 2026-2027, indique un communiqué du ministère. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que de cadres du ministère de la Santé, précise la même source. La signature de ce programme intervient dans le cadre de «la concrétisation de la volonté commune de l'Algérie et de l'OMS de poursuivre la consécration du partenariat existant entre les deux parties et de renforcer la coopération dans le domaine de la santé, en vue de soutenir les



efforts de développement du système national de santé et de répondre aux priorités sanitaires nationales». Le programme porte sur «un ensemble de priorités et d'axes stratégiques, notamment le renforcement des systèmes de santé, le soutien à la couverture sanitaire totale, la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que le

renforcement des capacités en matière de préparation et de riposte aux urgences sanitaires», précise le communiqué du ministère. Ce programme constitue également «un cadre de coopération technique et d'échange d'expertises et de connaissances, permettant de tirer profit des expériences et des bonnes pratiques, afin de contribuer aux efforts nationaux visant à améliorer la qualité des services de santé et à promouvoir le niveau des soins et de la prise en charge sanitaire». La signature de ce programme traduit «l'attachement de l'Algérie et de l'OMS à poursuivre l'action commune et à consolider les liens de coopération, au service des priorités nationales dans le domaine de la santé, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs communs et au renforcement du processus de développement sanitaire durable», ajoute la même source.

OCTROI DE L'AIDE DE L'ETAT AUX VICTIMES DES FEUX DE FORÊT

Les citoyens concernés invités à retirer leurs décisions

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a invité les citoyennes et citoyens concernés par les incendies de forêt survenus durant le mois de juillet dernier à se rapprocher, à partir du 18 août prochain, de leurs communes, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat, et ce en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. «Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités

locales et des Transports porte à la connaissance des citoyennes et des citoyens touchés par les incendies de forêts survenus durant le mois de juillet dernier, qu'en exécution des instructions du président de la République, visant la prise en charge des dégâts occasionnés aux produits agricoles, aux habitations et aux mobiliers, équipements et appareils électroménagers, les travaux des commissions d'évaluation locales et celle nationale ont été clôturés le 11 août

2026», précise la même source. «Aussi, la liste des citoyennes et citoyens touchés, ainsi que les dégâts éligibles à l'aide de l'Etat ont été transmis aux secteurs et aux walis concernés pour exécution des décisions arrêtées», poursuit le communiqué. «Ainsi, les citoyennes et citoyens concernés sont invités à se rapprocher à partir du 18 août 2026 de leurs communes de résidence, pour retirer leurs décisions d'octroi de l'aide de l'Etat», conclut le ministère.



RAPATRIEMENT DES DEVISES

Les exportateurs dos au mur

La principale évolution concerne le délai de rapatriement du produit des exportations, désormais fixé à 120 jours maximum.

Les exportateurs algériens de biens et de services hors hydrocarbures disposent désormais d'une marge de manœuvre plus importante pour négocier les délais de paiement avec leurs clients étrangers. Mais cette souplesse reste strictement encadrée par l'obligation de rapatrier les recettes d'exportation. La Banque d'Algérie a adopté, le 23 juillet 2026, le règlement n°26-02 modifiant et complétant le règlement n°07-01 de 2007 relatif aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Le nouveau texte a été publié au Journal officiel n°58 du 12 août 2026. La principale évolution concerne le délai de rapatriement du produit des exportations, désormais fixé à 120 jours maximum. Pour les marchandises, ce délai court à compter de la date d'expédition. Pour les prestations de services, il commence à partir de la date de réalisation de la prestation. Cette nouvelle disposition permet aux entreprises algériennes de proposer à leurs clients étrangers des conditions de paiement pouvant aller jusqu'à quatre mois, tout en respectant le cadre réglementaire applicable au rapatriement des recettes.

JUSQU'À 180 JOURS, MAIS SOUS CONDITIONS

Le nouveau règlement prévoit, toutefois, la possibilité d'aller au-delà de 120



jours. Lorsque les pratiques commerciales du marché concerné le justifient, l'exportateur peut accorder un délai allant jusqu'à 180 jours.

Cette prolongation est néanmoins soumise à une condition : l'exportateur doit avoir souscrit, au préalable, une assurance-crédit à l'exportation auprès de l'organisme national habilité.

Cette mesure offre davantage de flexibilité aux entreprises algériennes confrontées à des marchés où les clients étrangers

exigent traditionnellement des délais de règlement plus longs.

LE DÉLAI DE PAIEMENT DOIT FIGURER AU CONTRAT

La Banque d'Algérie impose également que le délai de paiement convenu avec le client étranger soit expressément mentionné dans le contrat commercial.

L'objectif est de formaliser dès le départ les conditions de règlement de l'opération et de permettre un meilleur suivi du rapa-

triement des recettes.

Il faut surtout comprendre que les délais de 120 et 180 jours constituent des plafonds, et non une période pendant laquelle l'exportateur serait libre de conserver ses recettes à l'étranger. Ainsi, si une facture prévue pour être réglée à 150 jours est finalement payée par le client au 100e jour, le rapatriement de la recette doit intervenir le jour même du paiement.

PLUS DE SOUPLESSE, MAIS DAVANTAGE DE SÉCURISATION

Le nouveau dispositif cherche à rapprocher la réglementation algérienne des pratiques du commerce international, notamment en matière de délais de paiement. Pour les exportateurs hors hydrocarbures, la possibilité d'accorder jusqu'à six mois de délai constitue une avancée dans la négociation avec les clients étrangers. Mais cette souplesse a ses limites. Au-delà de 120 jours, l'assurance-crédit à l'exportation devient obligatoire, tandis que l'obligation de rapatriement des recettes demeure entière. En définitive, le règlement n°26-02 tente de trouver un équilibre entre souplesse commerciale, sécurisation du risque de paiement et contrôle des recettes en devises. Pour les exportateurs algériens, le message est clair : davantage de temps pour négocier, mais toujours sous surveillance réglementaire.

R. N.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministère répond aux préoccupations des opérateurs

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations continue de suivre les demandes des opérateurs économiques et de répondre à leurs préoccupations via la plateforme numérique lancée mardi, indique un communiqué du ministère, qui réitère sa volonté d'accompagner les opérateurs et de répondre rapidement à leurs préoccupations.

«Lancée mardi, la plateforme avait déjà enregistré, mercredi, 1.720 préoccupations émanant de différents opérateurs économiques, dont 820 ont reçu des réponses (47,7%), tandis que 900 préoccupations (52,3%) sont toujours en cours de traitement dans le cadre du suivi continu assuré par les services compétents», précise le communiqué. Dans ce

cadre, le ministère «réitère sa volonté de poursuivre le traitement rapide des préoccupations des opérateurs économiques, de rester à leur écoute et de les accompagner, en vue d'améliorer le service public et de renforcer la communication directe et efficace avec les différents acteurs économiques». Cette plateforme numérique dédiée aux préoccupations

comprend des espaces consacrés à la réception et au traitement des demandes des opérateurs concernant les différentes plateformes numériques relevant du ministère, notamment celle dédiée à l'importation des matières premières et des équipements destinés à la fabrication, souligne le communiqué. Elle prend également en charge les préoccupations liées à

la plateforme numérique de suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières, des marchandises et des biens destinés à la revente en l'état, à la plateforme dédiée à la gestion et au suivi des opérations d'importation de services et à la plateforme de gestion du Fonds spécial pour la promotion des exportations.

BDL

Des cartes internationales à moitié prix

La Banque de développement local (BDL) propose trois cartes de paiement internationales à des tarifs préférentiels, avec une réduction pouvant atteindre 50% sur les frais d'émission. La Visa Gold est proposée à 5 000 DA, la Mastercard Titanium à 8 000 DA et la Mastercard Platinum à 16 000 DA, avec une validité de trois ans. Ces cartes permettent d'effectuer des paiements et des retraits à l'étranger, ainsi que des achats sur les sites et plateformes internationales.

La BDL indique que les détenteurs d'une carte internationale valide peuvent bénéficier du droit de change sans avoir à émettre une nouvelle carte, sous réserve de remplir les conditions réglementaires. Les nouveaux demandeurs doivent notamment disposer d'un compte en dinars, d'un compte en devises et d'une carte internationale. Le droit de change est fixé à 750 euros pour les citoyens âgés de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les mineurs de 12 à moins de 19 ans. La demande doit être déposée dans les sept jours précédant le voyage.

À travers cette offre, la BDL entend faciliter l'accès de ses clients aux paiements internationaux et aux services financiers à l'étranger, tout en simplifiant les démarches liées au droit de change.

PRODUCTION DE FOURNITURES SCOLAIRES

Le pôle d'El Oued, un levier pour l'économie nationale

Le secteur industriel de la wilaya de Bordj Bou Arréridj a été renforcé par un projet de création d'un pôle industriel spécialisé dans la fabrication d'outils et de fournitures scolaires et de bureau, ainsi que de moyens éducatifs, dans la zone industrielle de R'mail Belaid Abdesslam, dans la commune de Ras El Oued.

Ce projet vise à soutenir l'investissement productif et à renforcer la production nationale, contribuant ainsi à la réduction des importations. A ce titre, le wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, a déclaré à l'APS que ce projet s'inscrivait dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant la réalisation de 20.000 unités et projets d'investissement industriels à travers le pays, en vue de diversifier l'économie nationale et de réduire la dépendance aux importations. Ce pôle compte six unités de production, dont cinq ont entamé une production initiale, tandis que la sixième est en cours d'achèvement, a précisé le wali, faisant état d'un investissement de plus de 3,56 milliards de DA et de la création attendue de plus

de 500 emplois directs, outre plusieurs centaines d'emplois indirects. Nouicer a souligné que ce pôle constitue «une valeur ajoutée pour le tissu industriel national» et s'inscrit dans le prolongement de la dynamique d'investissement enregistrée dans la wilaya, notamment dans les filières de l'électronique et de l'électroménager.

Il a ajouté que le projet contribuera au développement d'une filière nationale spécialisée dans la production de fournitures et articles scolaires et de bureau ainsi que d'équipements pédagogiques, à l'amélioration du taux d'intégration industrielle et à la satisfaction des besoins du marché national, tout en ouvrant des perspectives à l'exportation. Des investisseurs ont, de leur côté, estimé que l'avancement du projet «traduit l'efficacité de l'accompagnement des pouvoirs publics en faveur de l'investissement», exprimant leur ambition d'augmenter progressivement les capacités de production et de développer des produits répondant aux exigences de qualité et susceptibles de renforcer la compétitivité de

l'offre nationale sur les marchés intérieur et extérieur. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Bibans de Bordj Bou Arréridj, Belouhri Radjah, a, pour sa part, considéré que ce projet constitue une «valeur ajoutée» pour l'industrie nationale, notamment à travers sa contribution au développement d'une filière spécialisée, à la réduction des importations et à l'amélioration du taux d'intégration industrielle. Il a également estimé que ce type d'investissement contribue au renforcement de l'attractivité de Bordj Bou Arréridj en tant que destination pour l'investissement industriel. De leur côté, des opérateurs économiques considèrent que les potentialités industrielles et logistiques de la région, conjuguées à l'accompagnement des pouvoirs publics, sont susceptibles de favoriser l'émergence d'un réseau de sous-traitance et de services industriels autour de cette activité, contribuant ainsi à accroître la valeur ajoutée, à renforcer la compétitivité du produit national et à élargir ses débouchés sur les marchés national et extérieur.

FONCIER AGRICOLE

Près de 5 000 demandes de cession

L'Office national des terres agricoles dévoile les derniers chiffres du foncier agricole.

Près de 5 000 demandes de cession du droit de concession ont été déposées auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA), dans le cadre de la loi n° 10-03 relative à la concession des terres agricoles.

Le directeur général de l'ONTA, Mohamed Amziane Laanasri, a fait état de 4 925 demandes de cession enregistrées par les services de l'Office. À cela s'ajoutent 2 934 demandes d'exercice du droit de préemption, 697 accords des walis, ainsi que 589 actes notariés établis et 18 contrats de concession établis.

Ces chiffres ont été présentés lors d'une conférence consacrée à la situation du foncier agricole, ainsi qu'aux perspectives de son développement et de sa valorisation. La rencontre a été organisée conjointement par l'ONTA et le Centre algérien de prospective économique, de développement de l'investissement et de l'entrepreneuriat.

PLUS DE 10 000 CONTRATS DE PARTENARIAT

Dans le domaine du partenariat destiné à développer et à diversifier la production agricole, 10 018 contrats de partenariat ont été conclus, couvrant une superficie totale de 105 202 hectares.

Selon le directeur général de l'ONTA, des contrats de partenariat ont également été conclus, dans le cadre du décret exécutif n°



11-06, entre 34 unités agricoles et des opérateurs privés.

Concernant le portefeuille foncier géré par l'Office, plusieurs dispositifs juridiques sont concernés. La superficie relevant de la loi n° 10-03 s'élève à 2 324 156 hectares, tandis que la mise en conformité effectuée dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe du 29 novembre 2022 porte sur

73 411 hectares.

Les attributions effectuées dans le cadre des différents dispositifs antérieurs représentent, pour leur part, 840 643 hectares. Les opérations de régularisation menées en application de la loi n° 24-55 concernent 669 864 hectares.

À cela s'ajoutent 236 175 hectares attribués dans le cadre du décret n° 21-432,

modifié et complété, ainsi que 153 501 hectares correspondant aux unités agricoles de production relevant du décret exécutif n° 11-06.

Au total, le portefeuille géré par l'ONTA concerne 279 838 bénéficiaires, pour une superficie globale de 4 297 750 hectares.

PLUS DE 17 000 DOSSIERS DÉPOSÉS DANS 22 WILAYAS

S'agissant des appels à candidature lancés dans le cadre de la décision ministérielle n° 1344, modifiée et complétée, 22 wilayas ont lancé des opérations portant sur une superficie de 22 799 hectares.

Ces opérations ont donné lieu au dépôt de 17 233 dossiers, dont 16 623 ont été acceptés. Parmi eux, 2 322 dossiers ont déjà été examinés par les commissions de wilaya.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à candidature spécifique prévu par la même décision, des opérations de régularisation ont été lancées, depuis la publication de l'instruction ministérielle conjointe n° 02 du 1er juin 2025, dans sept wilayas : Oran, Saïda, Annaba, Jijel, Mascara, Aïn Defla et Sidi Bel Abbès.

L'opération se poursuit et devrait être étendue à d'autres wilayas. À ce stade, 231 dossiers sont concernés par ces opérations de régularisation, pour une superficie totale de 1 387 hectares.

TRANSPORT AÉRIEN

Une ligne Alger-Mascate en 2027

Le projet d'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Alger et Mascate se précise. Prévue pour 2027, cette nouvelle liaison s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans le secteur des transports.

Le projet de lancement d'une liaison aérienne entre Alger et Mascate en 2027 franchit une nouvelle étape. Le Groupe Air Algérie et la société Oman Airports-Transom ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente destiné à renforcer leur coopération dans le domaine des services aériens. La signature de cet accord intervient dans un contexte de rapprochement accru entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, notamment dans les secteurs des transports, de la logistique et de la numérisation. Selon les éléments communiqués à l'issue de la rencontre, le mémorandum porte notamment sur l'assistance au sol, les services liés aux activités aéronautiques, le fret aérien ainsi que l'échange d'expertises et

de bonnes pratiques entre les deux parties.

UNE LIAISON ATTENDUE

L'un des principaux enjeux de ce partenariat concerne le développement de la desserte aérienne entre les deux pays. Le communiqué d'Air Algérie souligne en effet que cet accord intervient notamment dans la perspective de la concrétisation du projet d'ouverture de la ligne Alger-Mascate en 2027. Cette future liaison pourrait ainsi contribuer à renforcer les échanges entre l'Algérie et Oman, aussi bien sur le plan économique que touristique, tout en facilitant les déplacements des voyageurs entre les deux pays. À ce stade, aucune précision officielle n'a toutefois été communiquée concernant la date exacte de lancement de la ligne, le nombre de vols hebdomadaires ou les horaires.

COOPÉRATION RENFORCÉE

Le mémorandum a été signé par le PDG du Groupe Air Algérie,



Hamza Benhamouda, et le directeur général exécutif d'Oman Airports-Transom, Nasser ben Ahmed Al-Shurji.

La cérémonie s'est déroulée dans le cadre de la coopération bilatérale engagée entre les deux pays. Elle fait suite au programme exécutif de coopération dans les domaines des transports, de la logistique et de la numérisation, signé au premier semestre 2026.

De son côté, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et

des Transports, Saïd Sayoud, a reçu le même jour l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaai. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer et d'élargir la coopération algéro-omanaise dans les différents modes de transport.

Le ministre a notamment insisté sur la nécessité de traduire la volonté commune des deux pays en projets et accords concrets, tout en encourageant

l'échange d'expertises et d'expériences.

AIR ALGÉRIE POURSUIT SON OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Pour Air Algérie, ce rapprochement avec Oman Airports-Transom s'inscrit dans une stratégie visant à développer des partenariats avec des acteurs internationaux du secteur aérien et des services connexes. La compagnie nationale cherche ainsi à renforcer ses capacités, à améliorer l'expérience des voyageurs et à développer de nouvelles opportunités dans les domaines du transport de passagers et du fret. L'ouverture de la ligne Alger-Mascate en 2027, si elle se concrétise selon le calendrier annoncé, constituerait une nouvelle étape dans le développement des liaisons aériennes entre l'Algérie et les pays du Golfe. Elle pourrait également ouvrir de nouvelles perspectives pour les échanges économiques, touristiques et commerciaux entre Alger et Mascate.

APPROVISIONNEMENT EN URÉE

New Delhi se tourne vers Alger

Face aux perturbations du trafic maritime autour du détroit d'Ormuz, l'Inde diversifie ses sources d'approvisionnement en urée. New Delhi a ainsi importé environ 1,1 million de tonnes auprès de l'Algérie, de l'Égypte et du Nigeria.

Pour l'Algérie, cette

évolution constitue une opportunité importante pour renforcer ses exportations d'engrais et diversifier ses débouchés sur les marchés internationaux. Au premier trimestre de l'exercice, ces trois pays africains, avec la Géorgie, ont représenté plus de la moitié des

importations indiennes d'urée, alors qu'aucun achat n'avait été enregistré auprès d'eux à la même période l'année précédente. Cette progression illustre le rôle croissant de l'Algérie dans la sécurisation des approvisionnements indiens, dans un contexte marqué

par les tensions géopolitiques et les perturbations des routes commerciales traditionnelles. Pour Alger, la hausse de la demande indienne offre ainsi une nouvelle perspective de développement pour l'industrie nationale des engrais et ses exportations.

IMPORTATEURS

Feu vert pour la régularisation

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi, la réouverture exceptionnelle, à partir du dimanche 16 août et pour une durée de dix jours, de la plateforme numérique dédiée au certificat de respect, au profit des opérateurs économiques exerçant dans l'importation pour la revente en l'état. Cette mesure vise à permettre aux opérateurs n'ayant pas pu transmettre leurs statistiques de ventes et de stocks de régulariser leur situation. À titre exceptionnel, ces statistiques pourront également être déposées auprès des directions du commerce territorialement compétentes durant la même période. Les services du ministère assureront l'accompagnement des opérateurs concernés jusqu'à la finalisation des procédures de régularisation.

ENFANTS DE LA DIASPORA

Début de l'accueil de délégations

Le ministère de la Jeunesse a entamé l'accueil de délégations d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, dans le cadre du programme des camps d'été pour l'année 2026, visant à renforcer les liens entre les enfants de la diaspora et leur mère patrie, indique, jeudi, un communiqué du ministère.

Cette démarche intervient dans le cadre de la concrétisation de la politique de l'Etat visant à renforcer les liens de la communication entre les enfants de la diaspora et leur mère patrie. Ainsi, une délégation de 26 jeunes et enfants de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie saoudite a été accueillie, mercredi soir, à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene. Une autre délégation composée de 36 jeunes et enfants de la communauté nationale établie en République tunisienne, pays frère, est attendue jeudi, plus précisément en provenance des zones frontalières avec l'Algérie, et ce pour participer au programme national des camps d'été de l'année 2026. Cette initiative nationale s'inscrit dans le cadre de la coordination des efforts gouvernementaux entre le ministère de la Jeunesse et les services du ministère des Affaires étrangères, avec une contribution efficace des représentations diplomatiques et consulaires concernées par l'opération, notamment le consulat général d'Algérie à Djeddah, ainsi que l'ambassade d'Algérie et ses centres consulaires



en République tunisienne, visant à prendre en charge la diaspora et à renforcer ses liens avec sa mère patrie, en assurant sa participation aux différents programmes nationaux. Le centre de vacances et de loisirs Palais de la princesse dans la wilaya de Bejaïa hébergera les deux délégations. Les jeunes et enfants participants bénéficieront «d'un programme éducatif et récréatif diversifié alliant activités culturelles et interactives, ainsi que des sorties et visites aux sites historiques et touristiques, l'objectif étant de leur faire découvrir la diversité naturelle, culturelle et patrimoniale que recèle l'Algérie». L'initiative «constitue une étape qualitative dans le processus de renforcement de la communication avec les enfants de la communauté nationale à

l'étranger, en leur offrant l'opportunité de vivre l'expérience exceptionnelle des camps d'été dans leur mère patrie et de rencontrer leurs pairs des différentes wilayas du pays, ce qui contribue à l'ancrage des valeurs d'appartenance et de fierté de l'identité nationale et du renforcement du lien des enfants de la communauté nationale avec leur patrie». La participation des enfants de la communauté nationale établie au Royaume d'Arabie Saoudite et en République tunisienne à ces rencontres nationales dédiées à la jeunesse revêt une importance particulière et témoigne de l'élargissement progressif du cercle de bénéficiaires de ce programme, précise la

PONT BLANC SUR L'AXE OUED OUCHAYEH-BARAKI

Lancement dimanche de travaux d'entretien



Des travaux d'entretien débuteront à partir de demain sur les joints de dilatation du Pont Blanc au niveau de l'axe routier entre l'oued Ouchayeh et Baraki (dans les deux sens), ce qui engendrera un rétrécissement de la route à deux voies dans chaque sens, ont indiqué jeudi dans un communiqué les services de la wilaya d'Alger. Les autorités de la wilaya d'Alger informent tous les usagers de la route entre l'oued Ouchayeh et Baraki (dans les deux sens) que des travaux d'entretien débuteront sur les joints de dilatation du pont Blanc. Ces travaux visent à fluidifier la circulation, à améliorer le confort des usagers et à garantir la sécurité de l'ouvrage, précise le communiqué. Par conséquent, ajoute la même source, la route sera réduite à deux voies dans chaque sens, une voie restant ouverte à la circulation sur une distance d'un kilomètre (1 km), 24 heures sur 24. Les travaux se dérouleront en deux phases. La première phase concerne le sens Baraki-Centre d'Alger pendant quinze (15) jours, à compter du 16 août. Elle sera immédiatement suivie de la seconde phase, dans le sens Alger-Baraki, pour une durée totale de quinze (15) jours. Afin d'assurer le confort des usagers de la route et d'éviter tout incident ou embouteillage, et compte tenu des risques de congestion, les services de la wilaya d'Alger recommandent aux usagers de la route d'éviter cet itinéraire pendant toute la durée des travaux et d'emprunter les itinéraires alternatifs et adjacents disponibles sur la route du sud, la liaison aéroport-Baraki-Blida et la route nationale n°1 (Alger-Blida). La wilaya d'Alger présente ses excuses aux usagers de la route pour la gêne occasionnée par ces travaux partiels et les invite à la prudence, à la réduction de leur vitesse et au respect de la signalisation et des indications mises en place sur le chantier afin de garantir la sécurité de tous.

FÊTE RELIGIEUSE

El Mawlid Ennabaoui célébré le 25 août



El Mawlid Ennabaoui echarif sera célébré le mardi 12 rabie al awal 1448 de l'Hégire, correspondant au 25 août 2026, a annoncé, jeudi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. Le Mawlid Ennabaoui sera célébré le mardi 12 rabie al awal 1448 de l'Hégire correspondant au 25 août 2026, précise le ministère dans son communiqué. A l'occasion de l'avènement de rabie al anouar 1448 de l'Hégire, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs présente ses vœux au peuple algérien et à toute la nation musulmane.

DÉPISTAGE PRÉCOCE DE L'AUTISME

Poursuite de la campagne nationale de sensibilisation

La campagne nationale de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce de l'autisme chez les enfants se poursuit à travers les différentes wilayas, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la



Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Lancée par le ministère, cette campagne intervient dans le but de renforcer les efforts du secteur en matière de dépistage précoce et de prise en charge spécialisée des enfants autistes, sous la supervision de la ministre du secteur, Soraya Mouloudji, selon la même source. La campagne s'inscrit également dans le cadre de l'approche du secteur visant à "sensibiliser davantage la société quant à ce trouble, ce qui permet d'orienter les enfants vers les parcours de prise en charge et d'accompagnement spécialisés, voire de soutenir leurs chances d'intégration dans les domaines éducatif et social, ajoute le communiqué. La campagne intervient aussi dans le cadre des «préparatifs du secteur pour la rentrée scolaire des

enfants aux besoins spécifiques, partant de l'importance d'associer la famille et les parents à un stade précoce du parcours de réhabilitation de l'enfant, en les initiant aux signes d'alerte nécessitant une intervention au moment opportun, avec la réunion des conditions favorisant sa scolarisation dans un environnement plus stable et adéquat». La campagne enregistre, durant ses premiers jours, une interaction positive de la part des familles et des parents avec les équipes pluridisciplinaires chargées de sa mise en œuvre, composées de psychologues, d'orthophonistes et d'assistants sociaux, qui s'emploient à aller à la rencontre des catégories ciblées dans les différentes régions et espaces, précise le communiqué. Dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme, ces équipes ont opté pour le contact direct avec les parents, à travers l'écoute, le dialogue et la réponse à leurs préoccupations, ainsi que la fourniture d'explications et de conseils, et la distribution de dépliants et de supports de sensibilisation simplifiés sur le spectre de l'autisme, tout en corrigeant certaines idées reçues qui lui sont associées. Les activités de cette campagne se poursuivront dans les différentes wilayas du pays jusqu'à la rentrée scolaire, selon un programme sur le terrain bien défini, permettant d'assurer l'achèvement des différentes étapes de l'opération et l'atteinte des objectifs fixés.

HADJ 2027

Tirage au sort aujourd'hui

Le tirage au sort pour arrêter les listes définitives des pèlerins concernés par la saison du hadj 2027 aura lieu, aujourd'hui, au niveau des sièges des APC ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connaissance de l'ensemble des citoyennes et des citoyens inscrits au tirage au sort en vue d'accomplir les rites du hadj 2027, que l'opération aura lieu, aujourd'hui, afin d'arrêter les listes définitives pour cette saison, et ce, au niveau des sièges des APC ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales, lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère invite les concernés à suivre le déroulement de cette opération.

IMPORTATION DES MOUTONS DE L'AÏD EL-ADHA

Le dossier renvoyé au pôle financier d'Alger

Les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont décidé de renvoyer devant le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed les prévenus poursuivis dans le cadre du dossier relatif à l'importation des moutons destinés à l'Aïd El-Adha 2026.

Par Redouane Hannachi

La chambre d'accusation a également confirmé l'ensemble des ordonnances rendues par le juge d'instruction du même pôle. Les demandes formulées par les avocats de la défense, notamment celles portant sur la mise en liberté provisoire et le placement sous contrôle judiciaire, ont par ailleurs été rejetées. Cette décision intervient dans le prolongement de l'enquête ouverte sur les éventuelles irrégularités ayant entaché l'opération d'importation d'un million de têtes ovines destinée à assurer l'approvisionnement du marché national à l'occasion de l'Aïd El-Adha.

41 MIS EN CAUSE, DONT 13 PLACÉS EN DÉTENTION

Le procureur général près la cour d'Alger, M. Ben Boudiaf Mohamed El Kamal, avait récemment animé une conférence de presse consacrée aux résultats des investigations. Il avait alors fait état de plusieurs dysfonctionnements et dépassements présumés relevés au cours de l'opération. Selon le procureur général, 41 personnes ont été déférées devant le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed. Parmi elles, 13 ont été placées en détention provisoire, tandis que 28 autres ont été placées sous contrôle judiciaire. Les mis en cause sont notamment poursuivis pour des faits liés à l'abus de fonction, au trafic d'influence, à la dilapidation de deniers publics, à la violation des dispositions législatives et réglementaires relatives à la passation des marchés publics et au blanchiment d'argent. A ordonné le placement en détention provisoire de 13 prévenus et soumis les autres au contrôle judiciaire. Le procureur général avait précisé que plusieurs d'entre eux étaient des responsables de points de vente, poursuivis notamment pour négligence manifeste.

PLUS D'UN MILLION DE TÊTES IMPORTÉES

L'enquête avait été déclenchée par les services de sécurité sur instruction du par-



quet près le pôle pénal économique et financier, après la découverte d'indices faisant état de dysfonctionnements et de dépassements présumés dans l'opération d'importation. Cette opération, mise en œuvre conformément aux directives des hautes autorités afin d'assurer la disponibilité des moutons et de contribuer à la régulation de leurs prix, a porté sur 1.002.332 têtes ovines importées entre le 25 mars et le 29 mai 2026 au profit de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR). D'après les premiers éléments de l'enquête présentés par le procureur général, les irrégularités présumées concerneraient principalement deux volets : la sécurité sanitaire et vétérinaire, d'une part, et les aspects financiers et contractuels liés aux marchés publics, d'autre part.

DES DÉFAILLANCES SUR LE PLAN SANITAIRE

Sur le volet sanitaire, le procureur général a fait état d'une « faille dans la protection de la sécurité sanitaire ». Avant le déchargement d'une cargaison, l'inspectrice vétérinaire des postes frontaliers de Béjaïa avait, selon les éléments communiqués lors de la conférence de presse, alerté le directeur général des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture sur la présence de symptômes cliniques susceptibles de révéler des maladies contagieuses. Une commission avait ensuite été dépêchée pour examiner la situation. Selon le procureur général, celle-ci ne disposait toutefois pas de l'expertise requise. Les décisions prises à la suite de cette intervention auraient entraîné la mort de 3.615 moutons et l'abattage sanitaire de 10.727 autres, tandis que plusieurs milliers de têtes avaient été retenues à titre conserva-

toire. Les investigations auraient également mis au jour des manœuvres frauduleuses qui auraient été commises dans le pays d'origine des animaux, le 23 avril 2026. Il s'agirait notamment du remplacement, avant leur embarquement, de moutons agréés par d'autres animaux dont l'origine n'aurait pas été identifiée.

CONTOURNEMENT DES RÈGLES DES MARCHÉS PUBLICS

Sur le plan financier et contractuel, les enquêteurs ont relevé, selon le procureur général, des indices laissant supposer un contournement des règles relatives à la concurrence et à la passation des marchés publics dans le cadre de la consultation internationale n° 2 de 2026, portant sur l'importation d'un million de têtes ovines. Une partie importante du marché, portant sur plus de 700.000 têtes, aurait ainsi été attribuée à seulement quatre opérateurs principaux. Les investigations ont également fait ressortir des écarts de prix jugés injustifiés, allant de 5,35 à 5,65 euros et pouvant atteindre 6 euros le kilogramme. Le coût d'un mouton transporté par voie aérienne aurait, selon les éléments présentés par le parquet, atteint 900 euros par tête. Le dossier comporte également des soupçons de falsification de procès-verbaux des commissions d'ouverture des plis et d'évaluation. Ces documents auraient été antidatés afin de donner une apparence de régularité aux procédures.

DES CADRES D'ALVIAR PARMIS LES MIS EN CAUSE

Les investigations ont également ciblé plusieurs cadres et employés de l'Algérienne des viandes rouges. Parmi les personnes citées figurent notamment le directeur

général de l'entreprise, le directeur des finances et de la comptabilité, le président de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation ainsi que son adjoint, la secrétaire de la commission, la responsable de la facturation, le chef de la cellule vétérinaire, le chef du service de la comptabilité et le directeur du service commercial. L'enquête s'est également intéressée au dossier relatif à la fourniture des boucles d'identification électroniques, notamment les boucles auriculaires et leurs accessoires. De graves soupçons de divulgation d'informations relatives aux marchés avant leur lancement auraient été relevés. Les investigations ont notamment concerné le directeur de la société SPINTECH ainsi que le gérant d'une société privée.

Par mesure conservatoire, des interdictions de sortie du territoire national (ISTN) ont été prononcées à l'encontre de l'ensemble des mis en cause durant la phase d'instruction.

«UNE ATTEINTE AUX DENIERS PUBLICS ET À LA SÉCURITÉ SANITAIRE»

En conclusion de sa conférence de presse, le procureur général près la cour d'Alger, Ben Boudiaf Mohamed El Kamal, a souligné que toute atteinte à cette opération représentait, selon lui, une atteinte directe aux deniers publics et à la sécurité sanitaire, mais également à l'intégrité de l'administration et à la confiance des citoyens envers les institutions. Le renvoi du dossier devant le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed ouvre désormais la voie à la poursuite de la procédure judiciaire et à l'examen au fond des faits reprochés aux différents mis en cause.

R. H.

MALVERSATION

Le procès d'Abdelwahid Temmar reporté

Les juges de la première chambre pénale de la cour d'Alger ont décidé de reporter au 26 août prochain le procès en appel de l'ancien ministre Abdelwahid Temmar. L'audience était présidée par Hammiche Kamel, remplacé à cette occasion par le juge Lebbaz Boumediene. La demande de report a été formulée par les avocats de la défense, qui ont sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner le dossier et de relever les

éventuelles lacunes et carences constatées lors du premier procès. Celui-ci s'était déroulé au pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed et avait donné lieu à l'introduction d'un appel par la défense. Mécontents du verdict rendu par le président du pôle spécialisé dans le traitement des affaires liées aux infractions économiques et financières du tribunal d'Alger, les avocats de l'ancien ministre ont donc saisi la cour d'Alger afin d'obtenir la révision du procès. Abdelwahid Temmar avait été condamné à sept ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars, ainsi qu'à la confiscation de l'ensemble de ses biens. Lors du premier procès, le procureur de la République près le pôle

spécialisé avait requis une peine de dix ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de dinars, ainsi que la saisie de l'ensemble des biens de l'accusé. L'ancien ministre est poursuivi, notamment, pour blanchiment d'argent, dissimulation de biens provenant de crimes, ainsi que pour l'établissement d'une procuration au profit de son fils, alors mineur, afin de permettre le transfert de capitaux vers l'étranger, notamment vers l'Espagne. De son côté, le représentant du Trésor public avait réclamé une réparation matérielle de 200 millions de centimes, au titre des préjudices qui auraient été causés à l'État.

R. H.



VISITE DE VLADIMIR POUTINE AUX ÎLES KOURILES

Le Japon sous le choc, Washington affiche son soutien

L'ambassadeur des Etats-Unis au Japon a affirmé, hier, reconnaître « la souveraineté » du Japon sur les îles Kouriles visitées par le président russe, Vladimir Poutine, jeudi et disputées avec le Japon.

« Les Etats-Unis conservent un soutien indéfectible au Japon, leur plus important allié, et reconnaissent sa souveraineté sur les territoires du Nord », a déclaré George Glass sur le réseau social X, en utilisant le nom japonais pour désigner les îles Kouriles. « Alors que le Japon et les États-Unis œuvrent ensemble, dans le cadre de leur alliance, à la promotion de la prospérité dans l'ensemble de la région indo-pacifique, nous nous opposons fermement à toute action susceptible de compromettre la paix et la stabilité dans la région », a-t-il ajouté. La Russie et le Japon font assaut de critiques mutuelles après cette visite historique de Vladimir Poutine dans cet archipel au cœur d'un différend territorial entre les deux pays qui dure depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il s'agit de la première visite d'un président russe sur ce territoire depuis celle en 2010 de Dmitri Medvedev, qui avait alors été le premier dirigeant russe à s'y rendre, suscitant déjà la colère du Japon. « Cette visite (...) heurte les sentiments du peuple japonais, elle est absolument inacceptable. (...) Nous protestons vigoureusement », a déclaré jeudi la pre-



mière ministre japonaise Sanae Takaichi. De son côté, le ministre des affaires étrangères nippon, Toshimitsu Motegi, a convoqué l'ambassadeur de Russie au Japon, Nikolai Nozdrev, pour lui faire part de ses « vives protestations ».

AUCUN TRAITÉ DE PAIX ENTRE LE JAPON ET LA RUSSIE
La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a rejeté des critiques « infondées » et dénoncé une « politique antirusse frôlant l'hostilité » de la part de Tokyo. « La souveraineté et la juridiction de

la Russie sur ces îles ne font aucun doute », a-t-elle affirmé dans un communiqué. « Tokyo est à nouveau obsédé par des discours révisionnistes » et formule « des revendications absurdes à l'encontre de la Russie », a-t-elle encore dit. Les relations russo-japonaises sont marquées par des tensions autour de quatre de ces îles dont s'est emparée l'armée soviétique en 1945, dans les derniers jours de la seconde guerre mondiale. Depuis 1945, Tokyo invoque le traité de 1855 par lequel la Russie tsariste et le Japon ont fixé leur frontière, juste au-delà des quatre îles disputées. La Russie, quant à elle, se retranche derrière la conférence de Yalta de février 1945 au cours de laquelle les Alliés étaient convenus que les Kouriles seraient cédées à l'URSS en échange de son entrée en guerre contre le Japon. Ce contentieux empêche les deux pays de conclure un traité de paix officiel et donc de régler cette question. Environ 20 000 citoyens russes vivent dans les Kouriles, un archipel au climat rigoureux mais qui possède des gisements d'or et d'argent ainsi que de riches zones de pêche et qui a acquis une importance stratégique au moment de la guerre froide.

R. I. Agences

ESPACE AÉRIEN DE LETTONIE

Un drone abattu par des avions de l'OTAN

Le ministère de la défense de la Lettonie a confirmé, hier, que des avions de chasse de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) avaient abattu un drone dans l'espace aérien de l'est du pays, après une première annonce de son armée. « Les avions de chasse [de l'Alliance atlantique] ont réussi à abattre un appareil étranger sans pilote qui était entré en Lettonie », a écrit le ministère sur le réseau social X. L'OTAN a, dans

la foulée, précisé qu'un avion de combat italien, opérant sous commandement de l'Alliance, avait abattu le drone – dont elle n'a pas spécifié l'origine. « Une enquête est en cours et l'OTAN est en contact étroit avec les autorités lettones », a fait savoir une porte-parole, Allison Hart. En juin, déjà, des Rafale français de l'OTAN stationnés dans les pays baltes avaient abattu un drone en Lettonie. Les Etats baltes, frontaliers de

la Russie, enregistrent un nombre croissant d'intrusions et de chutes de ce type d'appareil sur leurs territoires. Les autorités de l'oblast de Leningrad, dans le nord-ouest de la Russie, ont, pour leur part, affirmé vendredi matin avoir abattu plus de 50 drones ukrainiens au cours de la nuit, et qu'un incendie s'était déclaré dans le port russe d'Oust-Louga, qui donne sur le golfe de Finlande. La Lettonie se trouve à mi-distance de l'Ukraine

et de l'oblast de Leningrad. L'armée finlandaise a, elle, annoncé avoir émis dans la nuit d'hier, une restriction temporaire de l'espace aérien et maritime dans la partie orientale du golfe de Finlande, sans en détailler la cause, dans un message sur le réseau social X. Mardi 4 août au soir, dans l'aéroport allemand de Leipzig, hub logistique-clé pour l'OTAN et l'acheminement de matériel militaire et civil vers l'Ukraine, un

drone transportant un « engin explosif non identifié » avait été découvert, provoquant une interruption temporaire du trafic. La Roumanie et la Pologne ont également subi des incursions répétées dans leurs espaces aériens. Lors d'une réunion mercredi, les alliés de l'OTAN ont réaffirmé « que la Russie portait l'entière responsabilité de ces violations de l'espace aérien, qui sont dangereuses et inacceptables ».

PLUIES DILUVIENNES AU JAPON

Au moins huit morts

Au moins huit personnes sont mortes après des pluies diluviennes à l'est de Tokyo, a rapporté, hier, la chaîne publique NHK, en citant la police et les pompiers locaux. Les pluies torrentielles tombées jeudi 13 août au soir ont entraîné des alertes aux glissements de terrain et des coupures de courant à l'est de la capitale, les météorologistes émettant pour la première fois le niveau d'alerte maximal pour fortes pluies dans le département de Chiba, jouxtant Tokyo. « Nous allons vers un niveau de pluie intense sans précédent », avait averti jeudi en soirée un responsable de l'Agence météorologique japonaise (JMA), lors d'une conférence de presse. Environ 6.000 personnes sont restées bloquées pendant la nuit à Narita, l'un des deux principaux aéroports de Tokyo, de nombreux trains à destination et en provenance de l'aéroport ayant été annulés jusqu'à vendredi après-midi. De nombreux passagers, qui avaient reçu de l'eau, de la nourriture et des sacs de couchage, ont passé la nuit dans les terminaux, et dans la matinée. « Je n'aurais jamais pensé passer la nuit à l'aéroport, mais c'est ainsi et nous apprenons à faire avec », a déclaré au média japonais NHK un voyageur, contraint de rester sur place. Des centaines de personnes se sont également retrouvées bloquées en soirée à la gare ferroviaire de Chiba en raison de la suspension du trafic. « Tout cela est arrivé soudainement, cela a donc été une surprise totale. Il n'y a plus d'électricité, donc je m'inquiète de savoir si je pourrai rouvrir mon commerce dans les prochains jours », a expliqué une habitante d'Ichikawa, située à Chiba. Les scientifiques estiment que le changement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus longs et plus intenses.

ETATS-UNIS-CAMBODGE

Reprise des exercices militaires conjoints

Le Cambodge reprendra en 2027 des exercices militaires conjoints avec les Etats-Unis après dix ans d'interruption, a annoncé, hier, le premier ministre, Hun Manet, qui cherche à renouer des liens mis à mal par la proximité de Phnom Penh avec la Chine. Cela constituera « un pont pour construire une amitié étroite entre les armées des deux pays », a écrit sur Facebook le dirigeant cambodgien après avoir rencontré à Phnom Penh le numéro deux du Pentagone, Elbridge Colby. Le Cambodge et les Etats-Unis avaient mené des exercices conjoints pendant sept ans avant que le pays d'Asie du Sud-Est ne les annule au début de 2017, quelques mois après avoir organisé ses premiers exercices avec l'armée chinoise. Phnom Penh et Pékin ont effectué l'an dernier leurs plus vastes exercices mili-



itaires conjoints, impliquant du matériel militaire chinois avancé, notamment de l'artillerie, des navires de guerre et des chiens-robots de combat. Le Cambodge est depuis longtemps l'un des plus fidèles alliés régionaux de la Chine, qui y investit des milliards de dollars. Les Etats-Unis ont exprimé ces dernières années leurs inquiétudes concernant la rénovation, financée par la Chine, de la base navale de Ream, située au

large de la côte sud du Cambodge, dans le golfe de Thaïlande. Washington affirme que cette base, partiellement construite à l'origine avec des fonds américains, pourrait offrir à la Chine une position stratégique près de la mer de Chine méridionale, dont Pékin revendique presque l'intégralité. Les dirigeants cambodgiens ont répété que la base n'était destinée à aucune puissance étrangère en particulier – un navire de guerre américain y a fait escale en janvier. Lors d'un échange en ligne avec des journalistes jeudi, Elbridge Colby a déclaré que les Etats-Unis se réjouissaient de « travailler à l'élargissement du partenariat avec le Cambodge en matière de défense ». Cela se fait dans un esprit « pragmatique », afin d'« aider le Cambodge à protéger son intégrité territoriale et sa souveraineté », a ajouté le dirigeant américain.

PORTE-AVIONS AMÉRICAIN «ABRAHAM-LINCOLN»

Les conditions de vie à bord inquiètent

Des élus démocrates réclament des explications après des signalements de pénuries, de problèmes sanitaires et d'une dégradation de la santé mentale à bord du navire. Le média spécialisé «Navy Times» rapporte que deux marins auraient tenté de se suicider en se jetant par-dessus bord.

Leur mission s'éternise. Les conditions de vie des marins à bord du porte-avions Abraham-Lincoln, déployé depuis plus de huit mois en mer, se détériorent à mesure que la guerre en Iran s'enlise, au grand dam des élus et des familles, malgré l'espoir d'un possible relais par un autre navire. Le porte-avions Abraham-Lincoln a quitté San Diego, en Californie, en novembre 2025, pour une mission en mer de Chine méridionale, puis il a été redirigé vers le Moyen-Orient avant que les Etats-Unis et Israël lancent, le 28 février, la guerre contre l'Iran.

Mais, depuis quelques jours, les critiques fusent sur les conditions de vie des soldats sur le bâtiment. Des démocrates ont exigé, mercredi 12 août, des explications au ministre de la défense, Pete Hegseth, qui a, quant à lui, affirmé que la situation avait été « caricaturée ». Selon les médias américains, jeudi, le bateau devrait être remplacé par un autre porte-avions, l'USS George-Washington.

«Même en temps de paix, les espaces de vie sont exigus, les journées de travail longues, la nourriture n'est pas bonne et il est difficile de prendre l'air, de faire de l'exercice ou simplement de dormir correctement, a souligné Jonathan Schroden, directeur de recherches au Centre d'analyses navales. Ajoutez à cela le stress qui vient avec les opérations de combat – au cours desquelles le navire est constamment menacé – et vous vous rendrez compte à quel point la vie est difficile pour ces marins.»



«SÉRIE DE PROBLÈMES»

Par ailleurs, pour « le bien-être des marins », les missions ne durent normalement pas plus de six mois, selon Jonathan Schroden. Aller au-delà crée « une série de problèmes que la marine doit gérer par la suite », dont des coûts de maintenance. Selon le média spécialisé Navy Times, deux marins auraient tenté de se suicider en se jetant par-dessus bord. Répondant aux critiques, le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient, le CentCom, a affirmé jeudi sur X qu'« aucun militaire à bord du porte-avions n'était mort, et le marin qui est tombé par-dessus bord le 3 août a été rapidement secouru ». L'équipa-

ge de l'USS Abraham-Lincoln « reste résilient et déterminé après plus de deux cent soixante jours en mer », ajoute le Centcom. Lors de deux réunions récentes, les familles ont pourtant confronté des responsables de la marine au sujet des conditions de vie, notamment des pénuries alimentaires auxquelles sont confrontées les 5 000 personnes à bord du navire, et ont exigé de savoir quand leurs proches rentreraient chez eux, selon le média américain MS NOW. L'USS Abraham-Lincoln n'est pas le seul à avoir été déployé longtemps en mer : l'USS Gerald-Ford, le plus grand porte-avions au monde, a également connu divers problèmes lors de son récent déploiement

de trois cent vingt-six jours. Il a participé aux opérations américaines dans les Caraïbes, avec notamment la capture du président vénézuélien Nicolas Maduro, au début de janvier, avant d'être envoyé vers le Moyen-Orient.

UN INCENDIE DANS LA BUANDERIE

Lors de son déploiement, un incendie s'est déclaré dans la buanderie principale, blessant deux marins et causant d'importants dégâts à une centaine de couchettes, selon l'armée américaine. Des médias américains ont rapporté des problèmes dans le système de toilettes du navire. Dans un message publié sur X, le sénateur démocrate Ruben Gallego a appelé à une visite officielle du Sénat à bord de l'Abraham-Lincoln « afin d'enquêter sur les conditions alarmantes qui ont été signalées ». Richard Blumenthal, un autre sénateur démocrate, a souligné « les nombreux rapports faisant état de pénuries de produits de première nécessité, de contamination de l'eau, de problèmes de plomberie, d'une détérioration de la santé mentale, de problèmes de sécurité sur le pont ». « Nous veillons à ce que chaque navire, chaque équipage et chaque capitaine dispose de tout ce que nous pouvons fournir, à chaque instant », a déclaré le ministre de la défense, Pete Hegseth. Pour Jonathan Schroden, l'Abraham-Lincoln « semble être toujours en mesure d'assurer les missions qui lui sont assignées ». « Mais, comme tout marin le sait, plus le navire passe de temps en mer, plus les problèmes s'accumulent et plus les journées deviennent difficiles pour ceux qui se trouvent à bord », ajoute-t-il. **R. I/AFP**

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

États-Unis ou Iran, qui contrôle Ormuz ?

Les forces armées iraniennes ont fustigé jeudi « les mensonges » du président américain Donald Trump, qui a affirmé la veille que les États-Unis avaient un contrôle « total » du stratégique détroit d'Ormuz. « Les fausses affirmations des États-Unis selon lesquelles les navires traversent normalement le détroit d'Ormuz [...] ne sont rien d'autre que des mensonges et des inventions », a déclaré Ebrahim Zolfaghari, porte-parole du commandement central Khatam al-Anbiya. Le détroit reste « sous la gestion et le contrôle total de la République islamique, et aucun navire commercial ou pétrolier n'a eu et n'aura la

possibilité d'y naviguer en toute sécurité sans l'autorisation et la supervision des puissantes forces armées iraniennes », a-t-il ajouté dans une vidéo diffusée par la télévision d'État.

PRESSIION ÉCONOMIQUE

Donald Trump, qui semble désormais privilégier une approche plus attentiste face à l'Iran, a assuré mercredi sur son réseau Truth Social que les États-Unis avaient un contrôle « total » du détroit et allaient le « garder ». Dans les faits, ce passage stratégique pour le commerce mondial de pétrole est verrouillé par l'Iran depuis le début de la guerre, alors

que les États-Unis imposent de leur côté un blocus aux ports iraniens. Téhéran exige des navires une autorisation et veut imposer à terme des frais de service, ce à quoi s'oppose fermement Washington. Un autre haut responsable iranien avait également démenti plus tôt les déclarations du président américain. « Aujourd'hui, vous voyez que le détroit d'Ormuz est sous la gestion et le contrôle de la République islamique, et que notre pays poursuit sa trajectoire en toute sécurité », a insisté Hossein Taeb, chef des forces paramilitaires du Bassidj, affiliées aux gardiens de la révolution, la puissante force armée de

la République islamique.

«MAUVAIS CALCULS»

Les hostilités ont repris entre les deux pays début juillet, quand le protocole d'accord conclu en juin pour mettre durablement fin à la guerre au Moyen-Orient a volé en éclats. Les frappes ont cessé depuis fin juillet, Donald Trump assurant que des négociations étaient en cours avec l'Iran, qui a démenti, assurant de son côté ne parler qu'avec Oman d'un futur itinéraire pour franchir le détroit d'Ormuz. Le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi a accusé jeudi les États-Unis de « mauvais calculs » liés à des défaillances du renseigne-

ment. « Un exemple : la guerre contre l'Iran. Maintenant, un mauvais calcul encore plus important sur le détroit d'Ormuz », a-t-il écrit sur X. Le député iranien Behnam Saeedi, membre de la commission de la sécurité nationale, a de son côté affirmé que les navires israéliens et les bâtiments militaires américains seraient interdits de passage dans le détroit. « Les navires appartenant au régime sioniste n'auront en aucun cas le droit de traverser le détroit d'Ormuz, que ce soit en temps de guerre ou de paix », a-t-il déclaré à la télévision d'État, ajoutant que « les navires militaires américains seront également interdits de passage ».

LIBÉRATION D'UN AGENT FRANÇAIS CONDAMNÉ AU MALI

Le Quai d'Orsay très satisfait

Le ministère des affaires étrangères français a exprimé, hier, sa « très grande satisfaction » après l'annonce la veille par la junte malienne de la grâce d'un agent de renseignement officiellement affecté à l'ambassade de France à Bamako, emprisonné depuis un an. « Le retour de notre compatriote en France, auprès de ses proches, est un soulagement pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères comme pour l'ensemble de ses collègues », ajoute le ministère dans un communiqué. Affecté à l'ambassade de France à Bamako,

Yann Vézilier avait été condamné en juin à vingt ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'État » de ce pays sahélien dirigé par une junte en rupture avec la France. Il avait été arrêté le 13 août 2025 en compagnie de plusieurs officiers des forces armées maliennes lors d'une opération menée par la Sécurité d'Etat, les services de renseignement maliens. Il était accusé de conspiration contre les institutions. Le ministère des affaires étrangères français a dénoncé à plusieurs reprises des « accusations sans fondement ». En juin, il avait

assuré que l'agent français « menait à bien une mission de coopération sécuritaire et en aucun cas la France n'a participé, directement ou indirectement, à la déstabilisation du Mali ». En réponse à cette arrestation, la France avait suspendu en septembre 2025 sa coopération antiterroriste avec le Mali et sommé deux diplomates maliens de quitter son territoire. Cette grâce, après des années de fortes tensions entre Paris et la junte malienne, intervient au moment où les autorités militaires maliennes sont très fragilisées depuis plu-

sieurs mois avec la vaste offensive déclenchée fin avril par une coalition de djihadistes du Groupe de soutien de l'islam et des musulmans, affilié à Al-Qaïda, et d'indépendantistes touareg du Front de libération de l'Azawad, qui ont accru leur emprise dans le nord du pays. Cette mesure ne « remet pas en cause les faits établis par un jugement contradictoire rendu au cours d'un procès », a toutefois souligné le gouvernement malien, affirmant que l'officier français a été « jugé et condamné à la suite d'un procès équitable ».



Selon Mundo Deportivo, le Paris Saint-Germain et le FC Barcelone ont trouvé un accord total pour le transfert de Torres vers le champion de France.

L'attaquant de 26 ans s'apprête à quitter la Liga pour la Ligue 1 dans le cadre d'un accord légèrement inférieur à 50 millions d'euros, l'indemnité de transfert étant composée d'un

MERCATO

Le PSG a s'offre Ferran Torres

montant fixe, sans aucune variable supplémentaire liée aux performances dans le package final. Ce transfert permettra à Torres de retrouver l'entraîneur du PSG, Luis Enrique, sous les ordres duquel il avait déjà joué avec l'équipe d'Espagne.

Cette opération marque un tournant important pour Torres, qui aurait déjà trouvé un accord sur les conditions personnelles d'un contrat de cinq ans avec le club parisien. Afin de faciliter les dernières étapes du transfert, l'attaquant né à Valence a demandé à Barcelone, par l'intermédiaire de son représentant, l'autorisation de ne pas reprendre l'entraînement prévu mercredi sous les ordres de Hansi Flick.

Pour Barcelone, cette vente représente une injection de capital vitale et un élément stratégique de sa gestion financière. Le montant de 50 millions d'euros est considéré comme tout à fait acceptable pour un joueur qui entrerait dans la dernière année de son contrat. Torres avait initialement rejoint le Barça en janvier 2022 en provenance de Manchester City pour un montant de 55 millions d'euros, plus 10 millions d'euros supplémentaires de bonus potentiels.

Au-delà de l'indemnité de transfert

immédiate, l'opération apporte d'autres avantages économiques concernant les engagements à long terme du club. Si Barcelone avait choisi de prolonger le contrat de Torres, il aurait dû verser 8 millions d'euros supplémentaires à Manchester City en raison d'une clause spécifique insérée dans son accord d'achat initial.

Torres quitte Barcelone après avoir récemment joué un rôle clé sur la scène internationale, en marquant notamment en finale de la Coupe du monde. Son arrivée à Paris offrira à Enrique une option offensive polyvalente, capable d'évoluer sur l'ensemble du front de l'attaque, et renforcera un effectif qui reste sur une victoire 2-1 contre Aston Villa mercredi pour remporter la Supercoupe de l'UEFA.

Torres quitte Barcelone après un passage mémorable et riche en trophées, durant lequel il a aidé le club catalan à remporter trois titres de Liga, trois Supercoupes d'Espagne et une Coupe du Roi. Au cours de son aventure avec le club, l'attaquant espagnol a disputé 207 matches toutes compétitions confondues, inscrivant 65 buts et délivrant 23 passes décisives.

●FC BARCELONE

«BARÇA ACADEMY» INAUGURÉE À TUNIS



La Masia ne se trouve pas qu'à Barcelone. Depuis maintenant plus de 25 ans, le FC Barcelone s'adonne à la fondation d'académies de football à travers toute la planète pour dénicher les meilleurs talents et inculquer les méthodologies ainsi que les valeurs du club. Avant-hier, la formation catalane a annoncé l'ouverture d'un nouveau centre de formation à Tunis, en Tunisie, en septembre prochain. Sa première dans un pays nord-africain et sa 29e dans le monde (11 en Asie-Pacifique, 10 en Amérique et 8 en Europe et au Moyen-Orient).

Au cours de la saison 2006-2007, Joan Laporta avait fondé la toute première académie blaugrana à l'étranger au Caire, en Égypte. Mais celle-ci avait fermé ses portes en juillet 2023 après la fin du partenariat avec ses partenaires locaux de l'époque. Mais retournement de situation. Il y a quelques jours à peine, la direction barcelonaise a confirmé sa réouverture après quatre ans d'absence.

●AL HILAL

UNE OFFRE OFFRE130 MILLIONS D'EUROS POUR VICTOR OSIMHEN



Galatasaray a reçu une offre d'Al-Hilal à hauteur de 130 millions d'euros pour Victor Osimhen. C'est ce qu'a annoncé Florian Plettenberg de Sky Deutschland avant-hier. Les Turcs ne sont toutefois pas disposés à laisser partir l'attaquant.

L'offre aurait déjà été formulée oralement mercredi par un intermédiaire. Celui-ci agissait au nom d'Al-Hilal, champion d'Arabie saoudite à 21 reprises.

Galatasaray a toutefois répondu clairement. Le club n'est pas disposé à négocier et n'a donc pas l'intention d'ouvrir des discussions.

L'intérêt d'Al-Hilal pour Osimhen ne peut pas être dissocié du départ de Marcos Leonardo plus tôt cet été. Le Brésilien a rejoint l'Ajazz pour un peu moins de vingt millions d'euros. Leonardo a eu une grande importance pour Al-Hilal ces dernières années. En 82 matches officiels, l'attaquant a inscrit 48 buts et délivré 5 passes décisives.

Osimhen est officiellement joueur de Galatasaray depuis un an. Avant cela, il avait déjà été prêt pendant une saison par Naples, mais le club turc l'a recruté définitivement l'an dernier pour 75 millions d'euros.

À Istanbul, l'attaquant vedette nigérian est encore sous contrat jusqu'à la mi-2029. Transfermarkt estime actuellement sa valeur marchande à 75 millions d'euros.

ÉQUIPE DE FRANCE

La composition du staff de Zidane critiquée

La Fédération française de football a officialisé avant-hier le staff de Zinedine Zidane à la tête de l'équipe de France, sur proposition du nouveau sélectionneur et validation de son président Philippe Diallo.

Parmi les noms retenus figurent notamment Fabien Barthez, nommé entraîneur des gardiens, ou encore David Bettoni, ancien adjoint de Zidane au Real Madrid, qui retrouve son poste auprès de lui. Or, Zidane avait pourtant affiché sa volonté de



féminiser son encadrement, en particulier au niveau de la cellule chargée de la data et de l'analyse de la performance, un sujet auquel il accorde une grande importance. Mais dans la liste dévoilée ce jeudi, aucune

femme n'apparaît. Une absence qui n'est pas passée inaperçue, à l'image de la réaction d'Estelle Denis, ancienne journaliste sportive devenue animatrice sur RMC : «Pour la féminisation du staff, on repassera...» La FFF précise cependant que ce staff n'est pas encore complet et sera «présenté dans sa totalité au début du mois de septembre», laissant ouverte la possibilité que des ajustements interviennent d'ici là. De quoi, peut-être, répondre aux critiques avant la première liste de Zidane, attendue à la mi-septembre pour les premiers matches de Ligue des nations.

Le nouveau staff de Zinedine Zidane chez les Bleus a été dévoilé ce jeudi. Une annonce qui ne fait pas l'unanimité, notamment sur un point précis : l'absence totale de femmes dans l'encadrement.

●ANGLETERRE

LEICESTER MIS EN VENTE

À vendre ! Au club depuis 2010, les propriétaires thaïlandais de Leicester ont mis en vente le club de l'East Midlands pour 200 millions de livres, d'après la BBC. La famille Srivaddhanaprabha avait acquis l'une des institutions du football anglais pour 35 patates. Six ans après leur arrivée, les Foxes avaient, à la surprise générale, remporté la Premier League. Une décennie plus tard, les affaires sont bien mal embarquées puisque la saison dernière, Leicester a été relégué en League One.

Avant le début de cette saison en troisième division, le président Khun Aiyawatt et ses équipes ont réalisé un dossier de vente de huit pages par une grande banque d'investissement américaine. La cession concerne l'équipe première masculine et féminine, le King Power Stadium, le centre d'entraînement de Seagrave, ou encore le OH Leuven, le club belge sous la propriété des mêmes investisseurs thaïlandais.



●FIFA

DES FÉDÉRATIONS ARABES SOUTIENNENT INFANTINO

Toujours en sursis après le dévoilement de son projet de privatisation de la Coupe du monde, Gianni Infantino garde des partisans. L'UEFA, l'AFC et la CONCACAF restent opposées au président de la FIFA, tandis que la CAF et la CONMEBOL défendent toujours le crâne d'œuf le plus détesté du monde après Humpty Dumpty dans Le Chat potté. Jeudi dernier, Infantino a cette fois reçu le soutien de l'Union des associations arabes de football.

«Nous, dirigeants soussignés de nos associations de football respectives, exprimons notre soutien total à M. Gianni Infantino, président de la FIFA, et réaffirmons notre confiance en son leadership ainsi qu'en son engagement constant en faveur du développement du football à l'échelle

mondiale», est-il indiqué dans le communiqué. Les signataires de ce message : Hamad ben Khalifa Al Thani, vice-président de l'Union Arabe de football et président de la fédération qatarie, Hany Abo Rida, président de la fédération égyptienne, Fouzi Lekjaa, président de la fédération marocaine, Ahmed Yahya, président de la fédération mauritanienne, Hashem Haidar, président de la fédération libanaise et Moatasem Gafar, président de la fédération soudanaise.

Ces rais du football arabe «apprécient profondément les efforts constants de M. Infantino pour promouvoir le football à l'échelle mondiale, élargir les opportunités dans toutes les régions et renforcer le rôle de ce sport pour créer du lien entre les personnes et les communautés.» Les membres de l'AFC en question, le Qatar et le Liban, s'opposent donc à la position anti-Infantino prônée par leur confédération tandis que l'Égypte, le Maroc, la Mauritanie et le Soudan approuvent le soutien de la CAN pour le néo-Libanaise.

SUCCESSION DE PETKOVIC

La FAF peine toujours à trancher

Le dossier de la succession de Vladimir Petkovic connaît un nouveau rebondissement. Alors que Félix Sánchez apparaissait récemment comme l'un des favoris pour prendre les commandes de la sélection algérienne, la piste menant au technicien espagnol serait désormais au point mort.

Selon certaines indiscretions, l'ancien sélectionneur du Qatar aurait finalement décidé de renoncer à l'idée de rejoindre les Verts, notamment pour des raisons familiales. Une information qui, si elle venait à se confirmer, obligerait la Fédération algérienne de football (FAF) à revoir ses plans. Félix Sánchez serait désormais en discussions avec la Fédération sud-coréenne de football pour prendre en charge la sélection de Corée du Sud. Son éventuel retrait constitue ainsi un nouveau tournant dans le dossier du futur sélectionneur de l'équipe nationale algérienne.

Face à cette situation, la FAF devrait accélérer ses démarches afin de boucler rapi-



dement la succession de Vladimir Petkovic. L'objectif est de permettre au nouveau technicien de disposer du temps

nécessaire pour préparer le prochain rassemblement de septembre et d'entamer dans les meilleures conditions les

préparatifs des éliminatoires de la CAN 2027. Plusieurs pistes restent toutefois ouvertes. Le Belge Tom Saintfiet et le Portugais José Peseiro figureraient notamment parmi les profils toujours susceptibles de succéder à Vladimir Petkovic. La situation pourrait donc évoluer rapidement dans les prochains jours.

Après le possible désistement de Félix Sánchez, la FAF devra désormais se tourner vers les autres options étudiées et trouver le profil correspondant le mieux aux ambitions de la sélection algérienne.

À quelques semaines des prochaines échéances internationales, la nomination du nouveau sélectionneur devient désormais une priorité pour l'instance fédérale.

SERIE B :

Mehdi Dorval rejoint l'US Catanzaro

Le défenseur international algérien Mehdi Dorval quitte la SSC Bari pour relever un nouveau défi en Serie B. Le latéral de 25 ans s'est officiellement engagé avec l'US Catanzaro pour les trois prochaines saisons, soit jusqu'en juin 2029, a annoncé avant-hier le club italien dans un communiqué.

Après quatre saisons passées sous les couleurs de Bari, Dorval tourne ainsi une page importante de sa carrière. Arrivé dans les Pouilles en 2022, le défenseur algérien s'est progressivement imposé au sein de l'effectif et a accumulé une solide expérience dans le championnat italien.

Au total, Mehdi Dorval aura disputé 130 rencontres avec Bari, contribuant à son affirmation au sein du football italien. Son arrivée à Catanzaro lui offre désormais l'occasion de poursuivre sa progression et de s'inscrire dans un nouveau projet en Serie B. Sur le plan international, Dorval compte quatre apparitions avec l'équipe nationale algérienne. Le latéral n'avait toutefois pas été retenu par Vladimir Petkovic dans la liste des 26 joueurs convoqués pour participer à la Coupe du monde 2026.

À Catanzaro, Mehdi Dorval tentera désormais de franchir un nouveau cap et de retrouver une place plus importante dans les plans de la sélection nationale, alors que les Verts s'apprentent à entamer un nouveau cycle avec un futur sélectionneur.

MERCATO

L'OM sur les traces d'Adem Zorgane

Le milieu de terrain international algérien, Adem Zorgane, pourrait quitter la Belgique cet été pour découvrir la Ligue 1 française. L'Olympique de Marseille aurait entamé des discussions concrètes avec l'Union Saint-Gilloise en vue d'un éventuel transfert.

Selon les informations de la plateforme « LaTribuneOM », spécialisée dans l'actualité de l'Olympique de Marseille, les négociations ont déjà débuté entre les dirigeants phocéens et leurs homologues de l'Union Saint-Gilloise. Le club marseillais aurait ainsi manifesté un intérêt concret pour le milieu de terrain algérien.

De son côté, Zorgane serait séduit par la perspective de rejoindre l'OM et aurait clairement affiché sa volonté d'endosser le maillot marseillais. Le joueur entend toutefois conserver une attitude professionnelle et ne souhaite pas exercer de pression sur sa direction afin de forcer son départ. L'Union Saint-Gilloise ne fermerait pas la porte à une vente de son international algérien. Si aucun montant n'a encore été officiellement fixé, les dirigeants belges seraient disposés à étudier une offre jugée suffisamment convaincante.

Le club bruxellois demeure néanmoins en position de force dans ce dossier. Sous contrat pour plusieurs saisons encore, Zorgane permet à l'Union Saint-Gilloise de disposer d'une marge de manœuvre importante dans les négociations et de fixer ses propres exigences financières.

Reste à savoir si l'intérêt de l'OM se concrétisera par une offre officielle dans les prochains jours. Pour Zorgane, un départ vers Marseille représenterait en tout cas une nouvelle étape importante dans sa carrière.

CAN-2026 FÉMININE

Algérie-Maroc pour la revanche

La sélection algérienne féminine de football, s'est inclinée mercredi dernier, face à celle du Malawi sur le score de 1-3 (mi-temps : 0-2), en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Les Malawites ont ouvert le score par l'entremise de Tabitha Chawinga qui a trompé la vigilance de la gardienne N'gazi Chloé (33').

Avant cette ouverture du score, la défenseuse Morgane Bel-

khiter s'est vue brandir le carton rouge (23'), suite à un tacle dangereux sur une joueuse adverse à l'approche de la surface.

La domination du Malawi, dont il s'agit de la première participation au rendez-vous continental, a débouché sur un deuxième but, inscrit peu avant la pause par Temwa Chawinga (45'+1). Le Malawi a été également réduit à dix, après l'expulsion de Rose Kadzere, dans le temps additionnel de la première période

(45+8).

Après la pause, les Algériennes sont revenues avec des intentions offensives pour refaire leur retard, ce qui leur a permises de réduire le score sur un tir puissant en pleine surface d'Ikram Adjabi (60'). Les «Scorchers» se sont mis définitivement à l'abri en marquant le troisième but par Tabitha Chawinga, qui signe un doublé (76').

Pour rappel, les Vertes ont validé leur ticket pour le dernier

carré, et pour la Coupe du monde 2027 au Brésil pour la première fois de leur histoire, en battant samedi dernier la Côte d'Ivoire (2-1), après avoir été menées au score à la pause (0-1).

L'équipe nationale jouera pour la troisième place samedi à 18h00. La finale est prévue, quant à elle, dimanche 20h00.

Les quatre demi-finalistes de la CAN 2026 ont validé leur billet pour le Mondial brésilien prévu du 24 juin au 25 juillet 2027.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

L'Algérie avec 248 athlètes en Italie

L'Algérie participera avec 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, à la 20e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre prochain, a annoncé avant-hier à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad.

La délégation sportive algérienne sera engagée dans 27 disciplines, sur les 33 inscrites au programme officiel de cette édition, qui réunira 26 comités nationaux olympiques. L'Algérie sera également représentée en athlétisme avec 17 athlètes, dont deux dames, en tir sportif avec 17 athlètes, dont six dames, en luttas associées avec 14 athlètes, dont cinq dames, en boxe avec 12 pugilistes, dont six dames, ainsi qu'en judo et en gymnastique avec 12 athlètes chacune, dont respectivement quatre et six dames.

La participation algérienne comprend également l'escrime avec 11 athlètes, dont cinq dames,

le karaté avec 10 athlètes, dont quatre dames, l'aviron avec huit athlètes, dont trois dames, le badminton avec huit athlètes, dont quatre dames, le cyclisme avec huit athlètes, dont quatre dames, la pétanque avec huit athlètes, dont trois dames, et le canoë-kayak avec sept athlètes, dont trois dames. Le tennis de table sera représenté par six athlètes, dont trois dames, la natation par cinq nageurs, le raffa par quatre athlètes, dont deux dames, et le taekwondo par quatre athlètes, dont deux dames, tandis que l'haltérophilie et le roller (skateboard) compteront chacun trois athlètes. En sports collectifs, l'Algérie sera présente dans quatre disciplines : le handball, avec les sélections masculine et féminine (28 athlètes), le volley-ball, avec les sélections masculine et féminine (24 athlètes), le basket 3x3, avec les équipes masculine et féminine (17 athlètes), ainsi que le football, avec la sélection mas-

culine U21 (18 joueurs). La délégation algérienne comptera par ailleurs le plus jeune athlète de ces Jeux, âgé de 14 ans et engagé en gymnastique. Outre les 248 sportifs, la délégation algérienne comprend 76 responsables et entraîneurs ainsi que dix arbitres, portant l'effectif global de la mission à 334 personnes. Le président du COA a indiqué que les résultats obtenus lors des Jeux méditerranéens d'Oran-2022 constitueront une référence importante pour la participation algérienne à Tarente, aussi bien en termes de performances que de nombre de participants. Il a estimé que le défi sera encore plus important pour les athlètes qui prennent part pour la première fois à ce rendez-vous, soulignant que leur participation constitue une opportunité d'acquiescer de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau. L'Algérie mise notamment sur les disciplines individuelles

pour décrocher de «bons résultats» à Tarente, particulièrement en athlétisme, en gymnastique et en boxe, au regard du niveau affiché par les représentants nationaux dans ces spécialités.

Concernant le déplacement de la délégation, Bouyacoub a annoncé la mise en place d'un pont aérien composé de six vols charters (aller-retour). Le premier départ est programmé le 19 août, soit l'avant-veille du coup d'envoi des Jeux, tandis que les deux autres rotations sont prévues les 20 et 26 août, afin d'assurer l'acheminement progressif des athlètes selon leur calendrier de compétition. En clôture de la conférence de presse, Abderrahmane Hammad a annoncé sa candidature au Comité international des Jeux méditerranéens, à l'occasion des élections prévues le 20 août courant lors de l'Assemblée générale de l'instance. Il avait déjà été membre de ce comité durant le précédent mandat.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement

- 1- On diffuse celui du fugitif. 2- Se prépara à tirer - Eau poétique. 3- Tel - Préfixe. 4- Pas ailleurs - Casse le vase près de l'ouverture. 5- Crustacé. 6- Grugé - Canaux. 7- Secondés. 8- Sans effets - Bizarre. 9- Possessif - Arrivée dans l'autre sens - Vis. 10- Transformés au rugby - Essai.

Verticalement

- 1- Vive et gaie. 2- Vomitif - Je pense donc... 3- Fillettes - Existes. 4- Sans effets - Sacré est celui du chêne - Caprice de même. 5- Symbole - Points opposés - Personnel. 6- Productrices de vibrations. 7- Rigoureuse. 8- Préférant le papier à l'or. 9- Comme une étoffe purifiée. 10- Bouts de noeud - Elles font baver. 11- Repas de bébé - Point de côté.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Graiffe Greffe Grefe Gureffe	Shékespeare Shakespère Shakespeare Chakespeare
Comprômettre Conpromettre Comprometre Compromettre	Inumainement Inhumainement Inhuménement Inumainement

Les mots fléchés

TRÈS ÉNERVANTE PETITES VALISES	DURILLONS SÉDUISANT	ON Y FAIT DU FEU DEVANT DEVANT OU APRÈS	DÉTÉRIO- RANT ÉPOQUE	IRISÉE, TELLE UNE HUITRE	DÉTERMI- NANTES SÉLÉNIUM	STUPÉFAIT
ÉTABLIRA UNE LIAISON NE DIS PAS LA VÉRITÉ				CETTE CHOSE-CI ESCOMPTÉE		
		CONDUIRE PRENAIT EN FILATURE			IDEM VÉHICULE SUR RAIL	
IL SE FAIT PRIER ANCIENNE IMPÉRATRICE	RAPPORT EN MATHS VIN DE FRANCE		MOUCHE MOT DE LIAISON			
				DISPARAÎTRE TRANCHE DE PAIN		
APÉRITIF PARFUMÉ OBSTINÉ					SALUT ROMAIN BASE D'OMELETTE	
			ODEUR AGRÉABLE CARNETS D'ÉCOLIERS			CONVIEN- DRA
METTEUR EN SCÈNE	À ELLE MALADE MENTAL	FABRIQUE UNE OEUVRE THÉÂTRE DE MILAN			TERME DE CONDITION "VACHE- RIES"	
						PAS IMAGINAIRE
PROFIT	FRUIT ASIATIQUE LIVRÉE À UNE PASSION			PERÇA TE TROUVES		
		DROIT DE PRIORITÉ RÉVOLTE POPULAIRE				PAS BIEN HAUTE
RÉCHAUF- FÉES À MOI					PIÈCE DE CHARRUE CHEVEU FAMILIER	
		MOIS REGARDER			PETIT ÉCRAN AU MOINS 24 MOIS	
PLAQUE DE NEIGE ARTICLE INDÉFINI			TRÈS CHAUD	ALLURE COLÈRE D'AUTRE- FOIS		DÉVÊTUE
	MOT DE SOULAGEMENT SOMME À PAYER			ILLIMITÉ COUTUMES		
ILS PUBLIENT DES LIVRES REMPLIE DE BONHEUR					OBTINT	
					COQUINE	

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Fromage italien

BANQUE BÂTONNET BATTEUR CAISSON CARTILAGE CERNE CHANCE CHIMÈRE CLAIRE CONTACT COURSE DAMNÉ DÉFENSE DENTIER DESTRUCTION DÉTENDRE DIFFÉRENCE DONNÉES EFFORT ENNUI ESSOR ETHER ETRANGÈRE	EXPÉRIENCE EXTERNE FILM FORTE FRAGMENT GLOUTON GRÂCE GREFFE GROUPE IMAGE INTIME JUIN JUKE-BOX MAÎTRE MALADIE MASSE MIEL MISSILE MOELLE MOYEN NOMBRE ORANGE ORGANE	PAYS PELLE PORTÉE POULE PRÉVENTION RAMDAM RARETÉ RECONNAIS SANCE REJET SEMAINE SOUCHE SQUELETTE STÈRE STRUCTURE SYNTHÈSE TAILLEUR TOXINE TRAIN
---	---	--

T	P	O	R	T	E	E	D	E	N	T	I	E	R	P	E	L	L	E	P
O	F	R	A	G	M	E	N	T	G	E	R	U	T	C	U	R	T	S	R
X	M	C	A	R	T	I	L	A	G	E	O	R	A	N	G	E	S	T	E
I	I	L	T	O	E	P	M	N	D	D	X	E	J	N	R	B	E	E	V
N	S	A	G	C	A	P	O	A	E	G	M	T	E	U	A	O	M	R	E
E	S	I	T	Y	A	M	U	T	S	I	R	Y	E	T	I	N	A	E	N
E	I	R	S	R	B	T	E	O	T	S	O	A	O	R	O	N	I	E	T
S	L	E	A	R	O	N	N	N	R	M	E	N	C	S	N	R	N	H	I
E	E	C	E	R	D	F	I	O	U	G	N	E	S	E	O	E	E	C	O
H	E	N	G	R	E	F	F	E	C	E	C	I	T	S	U	J	N	U	N
T	T	E	E	R	O	T	T	E	T	H	A	O	S	H	U	Z	R	O	E
N	T	I	E	R	U	E	E	E	I	C	I	E	U	K	E	B	U	S	C
Y	E	R	T	E	J	E	C	E	O	E	R	M	E	R	A	R	E	E	N
S	L	E	F	E	N	N	T	R	N	T	L	B	E	N	S	N	L	L	E
E	E	P	R	I	A	N	G	T	I	M	O	U	Q	R	N	E	L	L	R
G	U	X	O	H	L	A	O	A	A	X	A	U	O	U	E	E	I	E	E
A	Q	E	C	L	N	M	M	D	R	B	E	D	I	P	I	A	A	O	F
M	S	E	R	E	G	N	A	R	T	E	M	A	D	M	A	R	T	M	F
I	C	E	R	N	E	S	N	E	F	E	D	N	O	T	U	O	L	G	I
M	A	L	A	D	I	E	C	N	A	S	S	I	A	N	O	C	E	R	D

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT
VETU - ROULADES - BOMBARDEMENT - TUR-
BAN - EVENT - TRONCS - ENTRE - ASE - JOUR
- TIEN - NEO - ROBES - LOTO - GENA - TRI -
MINER - CREEES - UNE - CACHOT - VA - ILLU-
SION - REG - ISLAM - AN - BALE - CEREMONIE
- AS - FI - DUE - ECLAT - ETES - EMIGRES -
ONU - ELLE - EMUE - TENSIONS - ARA - ESSE -
SITES - SU.

VERTICALEMENT
DEBUTS - OMNISCIENTS - TORRENTIELLE -
TUES - DUMBO - EON - LARDE - NE - BANJO -
ECUMEUSES - FRANCO - GRAS - ME - LIS - OR
- SURE - CIAO - ELOI - RUDE - RONCHONNE-
MENT - LEVE - BARON - ICI - SE - LAMENTE -
ET - BELGE - DENTISTE - RA - ARMA - VENTRE
- REVELATEURS - ST - ENVISAGES - SEAU.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT
1- CORRECTRICE. 2- ODE - PORE - ON.
3- REPTILIENNE. 4- DOUILLES - CI. 5- ENTREES
- AOD. 6- ASER - ACRE. 7- EST - RAID.
8- TOIT - BORNEE. 9- TROUBADOURS.
10- ETNA - CENS.

VERTICALEMENT
1- CORDELETTE. 2- ODEON - SORT. 3- REPUTA-
TION. 4- TIRS - TUA. 5- EPILEES. 6- COLLER -
BAC. 7- TRIES - RODE. 8- REES - ARON. 9- ACI-
NUS. 10- CONCORDER. 11- ENEIDE - EST.

4x4

Tourne-broche - Visionneuse
Lacération - Phréatique

BIFFE-TOUT : SUICIDE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

UNE MEXICAINE
QUI PORTE LE NOM ARGELIA

Le journaliste et créateur de contenu DZ Diplomat a rencontré au Mexique une femme prénommée Argelia, qui signifie «Algérie» en espagnol. Elle lui a raconté l'origine singulière de ce prénom : en 1973, ses jeunes parents avaient regardé ensemble «La Bataille d'Alger». Marqués par le film et admiratifs du caractère révolutionnaire du peuple algérien, ils avaient décidé que, s'ils avaient un enfant, il s'appellerait Argel s'il était un garçon et Argelia s'il était une fille. À sa naissance, ils ont donc choisi Argelia. Des années plus tard, elle a rencontré des Algériens lors d'un événement, leur a raconté son histoire et pris plusieurs photos avec eux, un moment qu'elle décrit comme particulièrement touchant. Elle a aussi manifesté sa volonté de visiter l'Algérie un jour. Avec plus d'un million et demi de vues, de nombreux internautes saluent une histoire émouvante qui montre comment «La Bataille d'Alger» et l'histoire de la révolution algérienne ont dépassé les frontières. Une grosse partie lui souhaite la bienvenue en Algérie.

9/10

FOI SUR DEUX ROUES

Une vidéo virale en Turquie émeut la Toile : des dizaines de motards en blouson de cuir traversent Istanbul à l'aube pour faire la prière d'El Fadjr. Leur but ? Remplir les mosquées désertées et soutenir les imams isolés. Sur les réseaux sociaux, les internautes saluent massivement l'initiative. «Quelle magnifique leçon d'humilité ! Cela brise tous les clichés sur les bikers», commente un utilisateur. Un autre ajoute : «Voir la foi qui unie la modernité et la tradition et donne de l'espoir pour notre jeunesse.» Les images ont été vues plus de 132k fois.

8/10

LA MER N'EST PAS UNE POUBELLE



L'acteur Mohammed Yabdiri a publié une vidéo pour sensibiliser les citoyens à la protection des plages. Il dénonce les déchets laissés par certains visiteurs, même sur une plage difficile d'accès, que l'on ne peut rejoindre que par la mer, en barque ou en jet-ski. Il appelle les vacanciers à ne pas abandonner leurs déchets et à préserver la propreté et la beauté du littoral. Avec plus de 44k vues, des internautes soulignent que si on peut apporter nourriture et autres boissons à la plage, on peut aussi reprendre les déchets avec soi.



Cristiano Ronaldo surprend ses fans avec un relooking capillaire radical ! À 41 ans, l'attaquant star d'Al-Nassr a abandonné son brun emblématique pour une coloration blond doré aux reflets cuivrés, dévoilée juste après son mariage avec Georgina Rodríguez. Ce changement de style a immédiatement enflammé la Toile et divisé les internautes. Si certains saluent un coup de jeune audacieux et un look résolument moderne, d'autres se montrent beaucoup plus sceptiques, qualifiant la couleur de «déroutante» ou de «crise de la quarantaine». Une métamorphose virale qui ne laisse personne indifférent ! Des publications sur le sujet ont accumulé plus de 37k réactions.

6/10

DÉFI MORTEL
OU MISE EN SCÈNE ?

Une vidéo virale montrant un influenceur prétendument coincé la tête la première dans un grand bidon d'eau bleu a semé la panique sur TikTok et Reddit. En plein direct, le créateur, qui réalisait un défi TikTok, simule une détresse respiratoire et s'agite frénétiquement, laissant croire à une noyade sous les yeux des spectateurs. Face à l'effroi général, les enquêtes ont révélé que la séquence serait totalement truquée. L'influenceur serait sain et sauf ; il aurait orchestré ce scénario macabre uniquement pour accumuler des millions de vues. Ce canular suscite une vague d'indignation, rappelant les dangers des défis TikTok. Avec plus de 11k réactions, les internautes dénoncent un buzz macabre et réclament le bannissement de ce créateur pour éviter que des jeunes ne l'imitent.

5/10

OMRA
MOUBARAKA
À WASSILA
MOKRANE

Les images de la comédienne Wassila Mokrane lors de son séjour aux Lieux-Saints ont largement circulé sur les réseaux sociaux, suscitant plus de 1 000 réactions. Touchés par ces moments de recueillement, de nombreux internautes lui ont adressé leurs vœux et prières, lui souhaitant une «Omra Moubaraka», pleine de sérénité et de bénédictions.



4/10

LA VOIX QUI REFUSE DE MOURIR

Dix-sept ans après sa disparition tragique, le 12 août 2009, Katchou continue de vivre dans la mémoire des Algériens. Une publication en hommage au célèbre chanteur chaoui, disparu à seulement 46 ans, a suscité une forte émotion sur les réseaux sociaux, dépassant les 900 réactions. À travers les souvenirs et les messages partagés, les internautes rendent hommage à une voix emblématique qui a marqué durablement la chanson chaouie et le patrimoine culturel algérien.

3/10

SAMIA TABOUCHE SOUFFRANTE

L'actrice algérienne Samia Tabouche traverse actuellement une période difficile sur le plan santé. Une photo d'elle sous perfusion, largement relayée sur les réseaux sociaux, a suscité plus de 400 réactions. De nombreux internautes ont tenu à lui adresser des messages de soutien et lui souhaiter un prompt rétablissement. Les fans espèrent la revoir rapidement en pleine forme.

2/10

CAMPUS FRANCE
MISE SUR L'ANGLAIS



La France cherche à renforcer son attractivité auprès des étudiants algériens en proposant plus de 1 600 formations partiellement ou entièrement en anglais, dont environ 85 % totalement anglophones. Ces cursus couvrent plusieurs niveaux et domaines, notamment les sciences, l'ingénierie et le commerce. Cette stratégie intervient alors que l'anglais progresse rapidement en Algérie et que le français recule dans l'enseignement. Avec plus de 100 réactions, les internautes soulignent que l'augmentation des frais universitaires, jusqu'à 2 895 €, ainsi que la hausse des ressources exigées pour le visa étudiant, rendent les études en France plus coûteuses.

1/10

FAUX COMMUNIQUÉS

De faux communiqués attribués à des institutions publiques circulent régulièrement sur les réseaux sociaux. Présentés avec logos, dates, signatures et formulations administratives, ils peuvent paraître parfaitement authentiques, notamment lorsqu'ils concernent des décisions très attendues. Parfois, l'organisme concerné réagit rapidement et dément l'information. Mais lorsque le faux passe inaperçu, la rumeur peut se propager et induire en erreur une partie du public. Même lorsqu'elle porte sur un sujet moins important, elle peut rester crédible auprès de ceux qui l'ont consultée sans jamais être corrigée. Avec des dizaines de réactions, les internautes soulignent qu'un document qui semble officiel n'est pas forcément authentique. Avant de partager, il faut vérifier sa source.

L'ONG MÉDECINS SANS FRONTIÈRES DÉNONCE UNE POLITIQUE D'USURE À GHAZA L'ENTITÉ SIONISTE VEUT ASPHYXIER LES HÔPITAUX

L'huile de moteur, essentielle pour l'utilisation de générateurs électriques, manque et réduit de nombreux Palestiniens à de nouvelles restrictions. Un chef de mission chez Médecins sans frontières dénonce une politique d'usure de l'entité sioniste, visible «depuis le début de la guerre».

Dans la bande de Gaza, des milliers de personnes pourraient mourir si les autorités sionistes ne lèvent pas leurs restrictions, alerte l'ONG française Médecins sans frontières (MSF). Depuis l'annonce fin juillet de la feuille de route américaine prévoyant un retrait israélien et le désarmement du Hamas, plan accepté par le mouvement mais rejeté par l'entité sioniste, rien n'a changé pour les deux millions d'habitants de l'enclave. Et pendant le mois d'août, la pénurie d'huile de moteur et de pièces détachées menace gravement le bon fonctionnement des hôpitaux. Dans la bande de Gaza, privée d'électricité, les hôpitaux dépendent de générateurs électriques. Or, sans huile de moteur ou pièces de rechange, ils finissent par tomber en panne. «Aujourd'hui, c'est la dignité même des Palestiniens qui est en jeu», affirme Philippe Ribeiro, chef de mission MSF en Palestine. Depuis Amman, en Jordanie, ce dernier coordonne le travail de 1 500 employés, contraints à des choix impossibles. Il y observe une «situation de presque rupture» et donne l'exemple des coupures d'air conditionné auprès des grands brûlés qui se retrouvent «dans une pièce où il fait entre 35 et 38 degrés», souligne l'humanitaire.

«C'EST UN SYSTÈME EXTRÊMEMENT BIEN HUILÉ QUI ORGANISE LA PÉNURIE»

Les unités de dessalement sont également mises à l'épreuve tandis que l'eau manque cruellement : «La population bénéficie d'à peu près six litres d'eau potable par jour et par personne, pour boire, pour cuisiner... Ça correspond à une chasse d'eau», explique Philippe Ribeiro. Cette situation, selon le chef de mission à Médecins sans



frontières, est la conséquence d'une politique d'usure délibérée de la part d'Israël que «l'on voit depuis le début de la guerre». Israël, poursuit le responsable, réduit les Palestiniens de l'enclave à des conditions où la vie devient insupportable. Cette population de deux millions d'habitants, qui manque déjà de tout, est désormais contrainte de vivre sur un espace de 110 km2, soit un tiers de la bande de Gaza.

CISJORDANIE :

«UNE ESCALADE TERRORISTE»

Dans un autre registre, l'OCI et la Ligue arabe ont dénoncé «l'escalade» terroriste en Cisjordanie et la violation du caractère sacré d'El Aqsa par l'armée sioniste. Le secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a mis en garde contre la gravité de l'escalade du terrorisme organisé commis par des colons extrémistes, sous la protection des forces de l'occupation sioniste, en Cisjordanie occupée,

notamment le siège et l'agression qui se poursuivent depuis plusieurs jours contre la localité de Qusra, au sud de Naplouse. Le secrétariat général de l'OCI a souligné, jeudi dans un communiqué, que «cette situation s'inscrit dans le prolongement des crimes de meurtre, de colonisation, d'annexion et de destruction des infrastructures commis dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris dans la ville d'El-Qods occupée, ainsi que des attaques contre les camps et des tentatives de déplacement forcé du peuple palestinien, en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies». L'OCI a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'«elle prenne toutes les mesures diplomatiques, juridiques et économiques possibles afin de faire pression sur l'occupation» sioniste pour qu'«elle mette fin à ces crimes systématiques». L'Organisation a également souligné la nécessité

d'«activer les mécanismes de la justice internationale afin que les auteurs de ces crimes soient tenus responsables conformément au droit pénal international».

INCURSION À AL AQSA : APPEL À METTRE FIN AUX PROVOCATIONS

Pour sa part, dans un communiqué publié jeudi par son secteur chargé de la Palestine et des territoires arabes occupés, le secrétariat général de la Ligue arabe a qualifié ces actes de «violation flagrante du caractère sacré de la mosquée, du droit international et des résolutions de la légalité internationale», mettant en garde contre «la poursuite de telles pratiques et contre les tentatives de modifier le statu quo historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa, notamment en imposant une division temporelle et spatiale du site». Réaffirmant que l'ensemble de la mosquée d'Al-Aqsa constitue exclusivement un lieu de culte musulman, le secrétariat général a tenu l'entité sioniste pour «pleinement responsable de ces violations, l'appelant à mettre fin aux incursions et aux provocations». Exhortant, enfin, la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer ses responsabilités et à assurer la protection du peuple palestinien et de ses lieux saints, la Ligue arabe a réitéré sa position selon laquelle El Qods-Est est la capitale de la Palestine, soulignant que «les mesures sionistes visant à modifier le statut, l'identité et le caractère arabe, islamique et chrétien de la ville sont nulles et illégales». Quelque 584 colons sionistes sont entrés jeudi matin, sous la protection de la police sioniste, dans l'esplanade d'Al-Aqsa par la porte des Maghrébins et ont organisé des rituels talmudiques collectifs dans ses cours. **Synthèse R. N.**

ALIMENTATION EN EAU POTABLE LES WALIS SUR LE TERRAIN

Les walis continuent de suivre, à travers les différentes wilayas du pays, la situation de l'alimentation en eau potable (AEP) afin d'assurer un approvisionnement régulier des citoyens, conformément aux instructions des hautes autorités du pays visant à renforcer la sécurité hydrique, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. «Conformément aux instructions des hautes autorités du pays visant à renforcer la sécurité hydrique et en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, relatives à la garantie d'un approvisionnement régulier des citoyens en eau, au suivi sur le terrain de la situation de la distribution et au traitement des insuffisances constatées, les walis continuent de suivre, à travers les différentes wilayas du pays, la situation



de l'alimentation en eau potable et de s'enquérir de près de la mise en œuvre des programmes tracés», précise le communiqué. Le suivi sur le terrain concerne notamment «l'évaluation des programmes de distribution, l'identification des points noirs et des zones de perturbation, la garantie de l'accès régulier des citoyens à l'eau et la vérification de l'état des réseaux de distribution et

des différentes infrastructures et installations hydrauliques», selon la même source. Dans ce cadre, des instructions ont été données pour «accélérer le rythme de réalisation des projets et parachever les chantiers en cours, notamment ceux liés à la réalisation et à l'équipement des forages, des réservoirs et des infrastructures hydrauliques, tout en veillant au respect des délais contractuels et à la

mise en service des projets dans les plus brefs délais». Les efforts se poursuivent également, en coordination avec les services concernés, pour «remédier aux insuffisances techniques relevées, notamment celles liées à la faiblesse du débit et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau», ajoute le communiqué. De plus, des campagnes sont lancées au niveau local pour réparer les fuites et traiter les points endommagés des réseaux, permettant ainsi de récupérer les quantités d'eau perdues et d'améliorer le rendement des réseaux de distribution. Ces efforts participent du «suivi permanent assuré par les walis sur le terrain, en vue de concrétiser les orientations des autorités publiques, d'améliorer le service public et de répondre aux préoccupations des citoyens, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable», conclut le communiqué.

TRANSPORT DE VOYAGEURS SANS AUTORISATION

Les mises en garde de la Gendarmerie nationale

La Gendarmerie nationale a appelé, hier, les propriétaires de véhicules de transport public de voyageurs à veiller à détenir l'autorisation spéciale délivrée par la Direction des transports de la wilaya. Dans une publication diffusée sur sa page «Tariki», la Gendarmerie nationale a précisé que l'exercice de l'activité de transport de personnes sans les autorisations requises constitue une infraction prévue par l'article 61, alinéa 5, de la loi 01-13 relative à l'orientation et à l'organisation des transports terrestres, modifiée et complétée. Les mêmes services ont indiqué que cette infraction nécessite l'établissement d'un procès-verbal qui sera transmis aux autorités judiciaires. L'amende prévue varie entre 8 000 et 80 000 DA, conformément à l'article 64 de la même loi. Selon la Gendarmerie nationale, l'officier de police judiciaire peut également décider de placer le véhicule en fourrière pour une durée comprise entre 15 et 45 jours, conformément à l'article 62 de la même loi. Dans ce contexte, la Gendarmerie nationale a appelé les conducteurs à éviter toutes les formes de manœuvres dangereuses, notamment les dépassements dangereux, ainsi que la conduite sous l'effet de la fatigue et de l'épuisement. Elle a notamment signalé que certaines personnes assurent le transport de passagers dans les deux sens sans prendre le temps de se reposer.